AUTO-EVALUATION

Collège Pablo NERUDA Aulnay-sous-Bois

Méthodologie de travail :

Les nombreuses difficultés qui ont affecté l'ensemble des établissements du territoire National au retour des vacances de la Toussaint 2020 n'ont pas permis de respecter le calendrier qui avait été pensé pour travailler l'autoévaluation du collège Pablo Neruda. Le comité de pilotage prévu initialement le 5 novembre 2020 a dû être reporté au 23 novembre 2020. Lors de cette réunion, il a été décidé de travailler sous la forme d'ateliers (4 domaines, 4 ateliers). Ces ateliers ont été placés sur les heures de cours (début de journée et / ou fin de journée) à différents moments de la semaine afin de minimiser l'impact sur les emplois du temps. L'inscription à ces ateliers des membres de la communauté éducative s'est faite sur la base du volontariat. Afin qu'un suivi cohérent puisse être réalisé sur chaque domaine étudié, il a été demandé aux participants de suivre, dans la mesure du possible, l'ensemble des ateliers dédiés à une thématique donnée. La durée de travail par ateliers a été fixée à 2 heures. Pour chaque domaine, 3 ateliers de 2 heures ont été réalisés soit 6 heures de travail par atelier (24 heures de réunion pour l'ensemble du processus d'autoévaluation). Pour chaque domaine, les résultats des échanges ont été compilés sous forme de tableau. Après chaque séance de travail (2 heures), un compte rendu des échanges a été transmis à l'ensemble des personnels afin qu'ils puissent en prendre connaissance et proposer des observations et / ou modifications. Des ajouts et /ou modifications ont également été apportés suite à des échanges informels autour des 4 thématiques de l'autoévaluation. Les parents représentants des élèves ont également contribué au processus d'autoévaluation notamment lors d'un atelier spécifique de 2 heures en février 2021. Les synthèses ont été rédigées par les membres de l'équipe de direction et proposées aux membres de l'autoévaluation pour être amendées. Un temps collectif de deux heures avec l'ensemble des personnels de l'établissement a également été proposé le 4 mars 2021 pour une mise en commun des synthèses et amender le document. Enfin, une réunion de 2 heures avec l'ensemble des personnels a été planifiée le 1er avril 2021 afin de réfléchir sur un retroplanning des axes de progrès et un plan de formation associé.

Le contexte de l'établissement

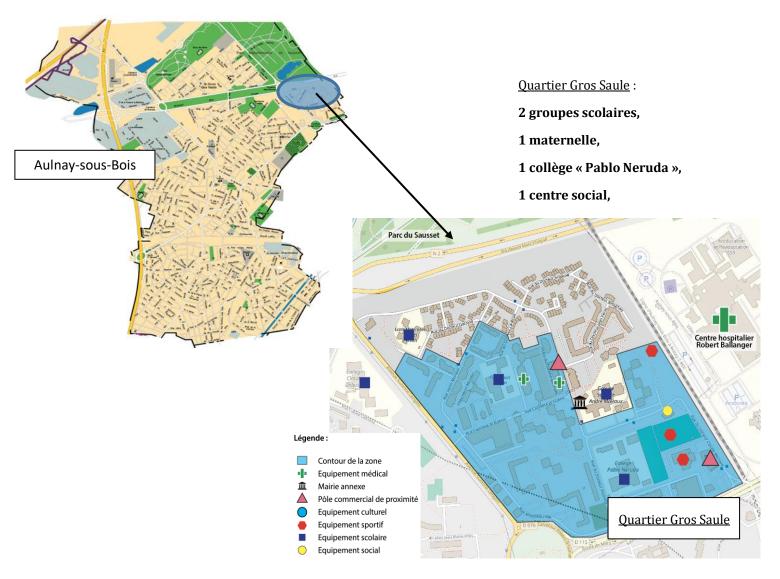
Le collège Pablo Neruda est un établissement situé dans la ville d'Aulnay-sous-Bois dans le département de la Seine-Saint-Denis. Il est situé sur le quartier du gros saule, au nord de la ville, limitrophe à la ville de Sevran.

Le quartier du gros saule rassemble 6431 habitants (étude Compas 2015) répartis sur 2121 logements (pavillons individuels et logements collectifs partagés entre copropriétés et logements sociaux). Le quartier du Gros Saule construit à partir de 1973 est inscrit dans le périmètre NPNRU, quartier classé en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP). Il fait partie des 45 quartiers identifiés en 2018 par les services de l'Etat comme quartier de reconquête républicaine (QRR). Ces quartiers sont identifiés comme territoires

nationaux où la délinquance et les trafics ont significativement augmenté ces dernières années. Ils bénéficient d'un renforcement de la présence policière sur le terrain mais aussi des unités chargées de l'action judiciaire de proximité.

Le collège est éloigné du Centre-ville d'Aulnay, ce qui entraine un manque de sentiment d'appartenance des élèves à la commune. Ce sentiment est renforcé par une absence d'offres de commerces de proximité et de services publics et culturels sur le quartier.

L'accès à l'établissement est cependant facilité par la présence de la station RER de la ligne B, Sevran - Beaudottes.



Au regard de ses caractéristiques urbaines et sociales et du public accueilli, le collège Pablo Neruda fait partie d'un réseau prioritaire, classé en REP +.

Ce classement implique une collaboration étroite avec les écoles du premier degré, des temps de concertation déterminés pour les enseignants et une prise en charge particulière des élèves en difficultés scolaires.

Le collège Pablo Neruda est également intégré dans la « Cité éducative » d'Aulnay Nord depuis 2019. Cette labellisation vise à créer un maillage territorial ayant comme objectif de mieux accompagner chaque parcours éducatif, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie (temps scolaire et temps non scolaire). Un travail coordonné de tous les acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (service de l'Etat, des collectivités, associations du territoire, habitants) est en cours.

Pour sa 3^{ème} année consécutive, le collège accueille sa 3^{ème} équipe de direction ce qui n'a pas facilité un pilotage stabilisé de l'établissement. Le projet d'établissement et le contrat d'objectifs datent de 2014 et ne sont pas connus des équipes.

Les conclusions des travaux présentés ci-après pourront tenir lieu de projet d'établissement. De même, la démarche diagnostique ainsi que les conclusions de l'évaluation seront exploitées lors des opérations de contractualisation avec les autorités académiques voire de rattachement.

1 - Population scolaire

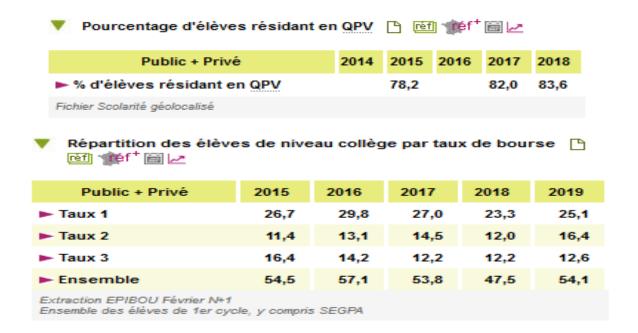


La distribution des PCS de l'établissement reste globalement stable sur ces 3 dernières années, avec une prédominance forte de la catégorie « ouvriers et inactifs » (68,8% en 2019).

La proportion d'élèves issus de famille de « cadres supérieurs et enseignants » semble avoir légèrement augmenté ces deux dernières années (2,2% en 2017 - 3,3% en 2019), restant pour autant très en deçà de la moyenne départementale (13,6% en 2019).

L'indice de position sociale est une mesure quantitative de la situation sociale des élèves face aux apprentissages, l'IPS moyen en France est de 103. L'IPS est inférieur à 81 dans les 10% des collèges les plus défavorisés. L'IPS des familles scolarisant leurs enfants au collège Pablo Neruda présente une stabilité dans son évolution depuis ces 4 dernières années. On observe cependant une baisse de l'IPS en 2019 par rapport à 2018, notamment pour les élèves entrant en classe de 6^{ème} (74 en 2019 / 80,1 en 2018). L'IPS des élèves accueillis dans le dispositif SEGPA est de 5,5 points en deçà des élèves hors SEGPA (71,2/76,7). Outre la grande faiblesse de l'indice, la relative stabilité de ces indicateurs ne permet pas de statuer sur une amélioration ou une aggravation des conditions de vie des élèves accueillis au collège Pablo Neruda sur les 4 dernières années.

La grande majorité des effectifs réside au sein des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, avec une évolution constante du taux depuis 2015 (+6,9%). On note ainsi un niveau de mixité sociale extrêmement bas.



Chaque année, l'ensemble des familles renseigne un dossier de bourse. Le taux de boursier a peu évolué au cours des 5 dernières années (autour des 55 %). On observe cependant une augmentation du taux de boursier entre l'année 2018 (47,5%) et l'année 2019 (54,1%). L'observation des différents taux (taux 1 à 3) ne montre pas d'amélioration ou de détérioration significative des conditions de vie des élèves affectés au collège Pablo Neruda.

2 – Structure de l'établissement

Le collège Pablo Neruda scolarise 690 élèves répartis de la manière suivante :

Effectifs	Classes banales	Dispositif UPE2A	SEGPA	Divisions	Classes banales
3e	136	1	15	3e	6
4e	160		15	4e	7
5e	161		15	5e	7
6e	168		15	6e	7
TOTAL	625	20	60	TOTAL	27

Le classement REP+ de l'établissement induit un effectif limité à 24 élèves par classe. Ce nombre limité d'élèves par rapport à un établissement non classé doit permettre de faciliter la gestion de l'hétérogénéité de niveau des élèves dans la classe en proposant un accompagnement pédagogique personnalisé. Le suivi des élèves en est ainsi facilité.

Cet effectif plafonné à 24 engendre cependant quelques difficultés notamment pour l'inclusion des élèves du dispositif UPE2A dans les classes ordinaires. En effet, les élèves du dispositif UPE2A sont uniquement inclus dans les classes où les effectifs sont inférieurs à 24 élèves ce qui limite les inclusions.

Le collège accueille également une SEGPA (60 élèves de la $6^{\grave{e}me}$ à la $3^{\grave{e}me}$). A ce jour, la plus grande partie des enseignements des élèves de SEGPA est réalisée au sein de la SEGPA. Les temps d'inclusion se font actuellement en EPS de la $6^{\grave{e}me}$ à la $3^{\grave{e}me}$, en $6^{\grave{e}me}$ de façon collective sur des séquences en mathématiques, en $3^{\grave{e}me}$ en AP français dans le cadre de la préparation au DNB.

Un Greta propose également tout au long de l'année des formations tertiaires et logistiques. Ces formations fonctionnent le plus souvent avec un nombre limité de stagiaires. Un travail de communication sur le territoire doit être mis en place afin d'améliorer la visibilité de ces actions de formation.

Au-delà de la participation de deux enseignants aux formations du Greta et de l'utilisation des plateaux techniques de la SEGPA, il y a peu de lien entre ces deux entités qui fonctionnent en parallèles sans véritable échange. Le Greta est surtout vécu comme source de problèmes par les équipes du collège (nuisances liées à la présence des stagiaires dans l'établissement) et non comme une richesse pédagogique.

3 – Contexte de crise

Au vu de la grande fragilité des familles du territoire, le collège est particulièrement exposé aux contextes de crises. De nombreuses familles vivent dans des conditions difficiles (IPS inférieur à 81) et de nombreux élèves ont un parcours de vie complexe ne favorisant pas une scolarité apaisée. Les familles vivant sur le territoire du collège Neruda sont donc les premières impactées quelle que soit la crise envisagée.

La crise sanitaire que nous traversons fragilise grandement les familles déjà en difficultés dans un contexte non dégradé. L'absence de matériel informatique ou l'accès difficile aux outils connectés (connexion internet défaillante, matériel de mauvaise qualité, insuffisance du matériel informatique par rapport au nombre d'enfants dans les familles, conditions d'hébergement des enfants ne permettant pas de s'isoler pour travailler dans de bonnes conditions...) sont de réelles difficultés pour assurer la continuité de l'enseignement et un suivi des élèves.

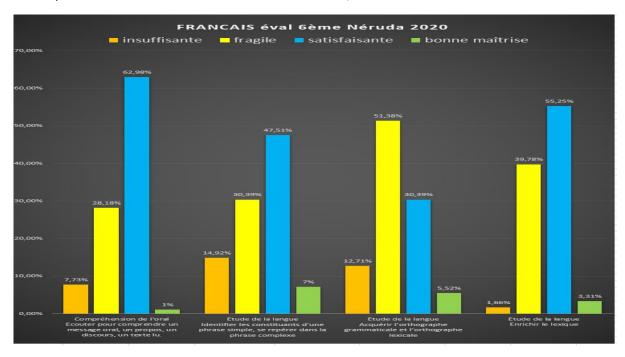
Il a été particulièrement difficile de garder un lien avec certaines familles déjà éloignées de l'école dans des conditions de fonctionnement classique. La période de confinement et de fermeture des établissements a cependant permis à l'établissement d'être mieux préparé pour faire face à une situation de crise et anticiper certaines difficultés. Des stratégies ont été mises en place au cours des derniers mois afin de répondre aux besoins des familles. La logistique dépend cependant de la capacité de quelques personnels à s'organiser et à trouver les solutions à chaque situation individuelle.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

1 - Connaissance, analyse et appréciation par la communauté éducative des résultats et parcours de élèves. Points de tension ou de difficulté pour les élèves.

1-1 Evaluation de 6ème : Des élèves aux compétences fragiles en Mathématiques et en Français.

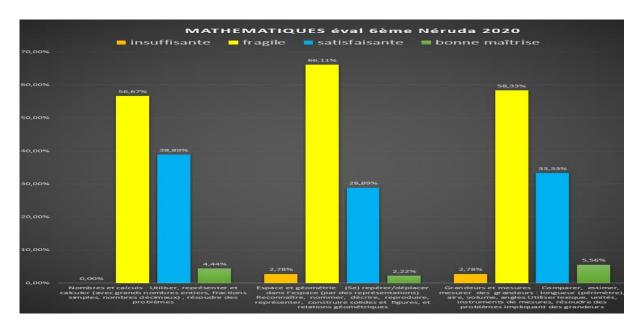
Les résultats observés aux évaluations nationales de cette année 2020 doivent être étudiés en prenant en compte le contexte sanitaire de l'année scolaire 2019 /2020.



On observe une forte proportion d'élèves ayant une maîtrise insuffisante ou fragile des compétences évaluées en français. La compréhension orale est le domaine le mieux maîtrisé avec 64 % des élèves possédant une maîtrise satisfaisante. Un tiers des élèves de 6ème (36%) rencontre cependant des difficultés importantes en compréhension orale.

Les compétences plus en lien avec l'écrit sont beaucoup moins bien maîtrisées. L'écrit est donc une grande difficulté pour la majorité des élèves de 6^{ème} de l'établissement sur lequel une partie des efforts devra être concentrée.

Pour cette année scolaire 2020 /2021, les tests de fluence ont permis d'identifier : 4 élèves non lecteurs (résultats inférieurs à 50 mots par minutes) ; 28 élèves lecteurs précaires (résultats entre 50 et 100) et 13 élèves lecteurs fragiles (résultats entre 90 et 100). 27 % des élèves de 6^{ème} rencontrent donc des difficultés en lecture pour cette rentrée 2020.



Les résultats en mathématiques montrent que les élèves de l'établissement sont en très grande difficulté dans cette discipline. La majorité des élèves ont des compétences fragiles dans les trois domaines évalués. Le domaine « espace et géométrie » est celui posant le plus de difficulté.

Les résultats en mathématiques et français pour cette année 2020 sont en lien avec les résultats observés ces dernières années à l'entrée en 6^{ème} même si les résultats en français sont plus fragiles pour cette rentrée. En mathématiques, on observe des résultats équivalents montrant la grande fragilité de nos élèves dans cette discipline. Il est à noter que le nombre d'élèves aux compétences fragiles dans cette discipline augmente depuis 2017 (34% en 2017 ; 41 % en 2018, 53% en 2019).

Le nombre d'élèves en retard d'un an et plus en 2019 est de 16%. Ce pourcentage est stable depuis plusieurs années.

Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en français

Public + Privé	2017	2018	2019
► Insuffisant	2,6	3,8	2,8
► Fragile	27,2	16,8	25,0
► Satisfaisant	68,9	76,2	68,8
► Très bon	1,3	3,2	3,4
Evaluations exhaustives			

Répartition	des	élèves (de sixièr	ne par	niveau	de maîtris	e en
mathématiques		réf ⁺	الريم 🛅				

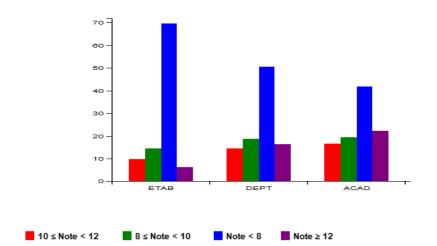
Public + Privé	2017	2018	2019
► Insuffisant	4,7	4,3	6,3
► Fragile	34,0	41,8	53,1
➤ Satisfaisant	60,7	51,6	38,3
► Très bon	0,7	2,2	2,3
Evaluations exhaustives			

Les difficultés des élèves arrivant en classe de 6ème ont des conséquences importantes sur leurs parcours scolaires au collège. Ce constat de grande fragilité doit être pris en compte dès l'arrivée des élèves en classe de 6ème en proposant des dispositifs d'aide et de soutien efficaces et adaptés. La SEGPA, dont les élèves présentent de faibles performances de lecture en 6ème, a mis en place un « projet lecture » qui réunit les élèves de la 6ème à la 3ème, en groupes de besoin, sur un créneau d'une heure semaine, afin d'améliorer les compétences de fluence et de compréhension de ses élèves. PE, PLC , PLP et assistants pédagogiques sont mobilisés sur ce créneau afin de constituer des groupes de travail de taille évolutive.

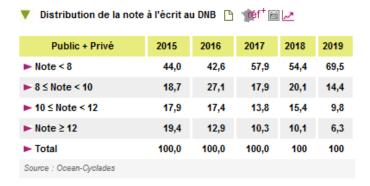
L'accompagnement personnalisé pourrait être un levier pour travailler le domaine 1 et 2 du socle commun de compétences. Il s'agit de prioriser l'acquisition des fondamentaux et confirmer l'acquisition des compétences du fin de cycle 3. Un travail de liaison avec le 1er degré dans le cadre du REP+, l'accompagnement des élèves de 6ème dans le cadre d'un projet d'accompagnement personnalisé, le dispositif "devoirs faits", les ateliers de remédiation en français et mathématiques pour les élèves les plus fragiles, l'ouverture du projet lecture de la SEGPA à des élèves en difficulté de lecture de classe ordinaire, et la mise en place d'aides personnalisées formalisée sous la forme de PPRE sont des leviers pour aider nos élèves progresser.

1-2 Résultats au DNB : Une augmentation du pourcentage d'élèves en difficultés aux épreuves écrites depuis 2015.

Distribution de la note à l'écrit au DNB - Public+Privé

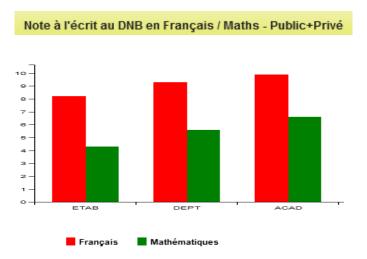


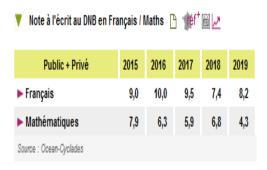
Le nombre de points au socle commun est dans la moyenne départementale et nationale (300 pts en moyenne sur les 3 dernières années). Ces bons résultats ne s'observent cependant pas dans les notes à l'écrit où les résultats des élèves sont bien en deçà de la moyenne départementale.



En 2019, près de 70% des élèves de 3ème obtiennent des notes inférieures à 8 aux épreuves écrites du DNB. Ce pourcentage ne cesse d'augmenter depuis 2015 (+ 25,5 pts). Inversement, seuls 6,3% des élèves obtiennent des notes supérieures à 12 aux épreuves écrites du DNB. Ce chiffre est en constante diminution depuis 2015 (19,4 en 2015 / 6,3 en 2019).

Ces résultats montrent la grande fragilité des élèves du collège Neruda à l'écrit notamment dans la maîtrise de la langue française et en mathématiques. Même s'il s'agit de cohortes différentes, on peut penser que les difficultés mises en évidence par les évaluations de 6ème se poursuivent sur le cycle 4 jusqu'au niveau 3ème. Sur ces 5 dernières années, on observe donc une augmentation des difficultés des élèves à l'écrit du DNB. Un travail de suivi de cohorte pourrait mesurer de manière plus précise l'évolution des compétences des élèves sur le cycle 3 et le cycle 4.





1-3 Compétences sociales et apprentissages

Les équipes pédagogiques observent une baisse de confiance et de motivation des élèves avec l'âge et donc le niveau de classe. Face à l'augmentation des exigences notamment à l'écrit, de nombreux élèves se démobilisent et perdent confiance en eux ce qui entraine un désengagement dans les apprentissages. Ce nombre d'élèves n'est cependant pas quantifié à ce jour. Le nombre d'élèves rendant une copie blanche ou une copie très peu renseignée aux devoirs communs et DNB blanc pourrait, par exemple, être un indicateur pertinent. Les équipes observent que de nombreux élèves n'arrivent pas à faire face aux difficultés et à les surmonter notamment en classe de 4ème et de 3ème. Les élèves de ces niveaux sont cependant plus mobilisés lorsque les

enseignements sont construits autour de projets. Il est plus facile de remobiliser les élèves en 6ème ou 5ème car le niveau de maîtrise attendu des compétences reste plus accessible pour une grande partie de nos élèves. Les élèves de ces niveaux sont également plus à l'écoute et plus motivés et volontaires pour s'investir dans les apprentissages. Ce changement de comportement entre la 5ème et la 4ème peut s'expliquer en partie par l'entrée des élèves dans l'adolescence.

Les équipes pédagogiques relèvent également des difficultés des élèves à « vivre ensemble » et à travailler en groupe. Ils observent beaucoup de moqueries dans les classes notamment en fin de cycle 4. On note cependant chez certains élèves des changements radicaux de comportement entre la classe de 4ème et la classe de 3^{ème} (élèves plus matures, élèves plus posés). Les problèmes de discipline s'atténuent donc considérablement en 3ème pour certains de nos élèves. Certains enseignants ont cependant développé des stratégies pédagogiques afin de travailler avec les élèves sur ces questions. En sciences, par exemple, le respect des compétences du vivre ensemble (domaine 3) est évalué lors des activités de travaux pratiques et valorisé par une évaluation en fin de période. Cette évaluation a un résultat très positif sur le comportement des élèves qui sont de plus très demandeurs. Un travail de mise en commun des pratiques pédagogiques autour de l'évaluation des compétences du domaine 3 pourrait être pertinents. A ce jour, les heures de vie de classe ne sont pas matérialisées dans les emplois du temps. La mise en place de ces heures dans les emplois du temps doit être réalisé à la rentrée afin de proposer aux élèves des espaces de parole. L'animation de ces heures sur des thématiques variées en lien avec les préoccupations des élèves pourraient faire l'objet d'un stage d'établissement (travail sur les compétences psychosociales).

1-4 Parcours des élèves à la sortie de l'établissement.

🔻 Taux de passage post-3ème 🕒 🍿 🗂 🔀

Public + Privé	2015	2016	2017	2018	2019
► Redoublement	4,2	2,4	1,4	0	1,8
► 2nde GT	62,2	65,2	60,1	63,3	68,3
► 2nde PRO	28,7	30,5	37,2	34,5	25,7
► CAP	0,7	1,2	0,7	1,4	3,0
► Agriculture	0,7	0	0	0	0,6
► Apprentissage	0,7	0,6	0	0,7	0,6
► Autres situations	2,8	0,1	0,6	0,1	0
nd : non disponible					

On observe une augmentation du nombre d'élèves s'orientant en seconde générale et technologique entre 2015 et 2019 (+ 6,1 pts). En seconde générale, les élèves du collège Pablo Neruda suivent leur parcours pour une grande majorité en 1ère générale (65,2%) alors que 25 % environ s'orientent vers la voie technologique.

Devenir des eleves de Jenne en mi de Zilde Gi							
Public + Privé	2015	2016	2017	2018	2019		
► 1ère Générale					65,2		
► 1ère S	28,4	43,8	37,0	25,0			
► 1ère L	6,3	2,2	5,6	9,1			
► 1ère ES	14,7	11,2	12,0	31,8			
► 1ère ST2S , STMG ou BT Services	27,4	25,8	29,6	26,1	24,7		
► 1ère STL, STI2D, STD2A ou BT Production	14,7	11,2	9,3	4,5	6,7		
► 1ère STHR ou TMD	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0		
► 2nde PRO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
► CAP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
► 1ère PRO	2,1	0,0	1,9	0,0	2,2		
► Redoublement	6,3	5,6	3,7	2,3	1,1		
► Autres situations	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0		
► Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

🔻 Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro 📔 🍿 🛗 🔀 Public + Privé ► 1ère PRO 75,9 80,5 89,1 86,8 89.6 2ème année de CAP 0.0 1,9 0.0 2,1 ▶ Redoublement 0,0 6,5 3,8 0,0 0,0 Autres situations 19,5 4,3 7,5 ▶ Total 100,0 100,0 100,0 100,0

Au lycée général, on observe peu de réorientation des élèves du collège en fin de seconde en voie professionnelle (2,2 %) et peu de redoublement (1,1%) pour l'année 2019. Ces indicateurs en baisse depuis 2015 montrent que les élèves semblent réussir au lycée général et technologique.

Nous observons les mêmes résultats pour la voie professionnelle où 89,6% des élèves s'orientent vers la 1^{ère} professionnelle et 2,1 % en CAP. Pour l'année 2019, aucun élève du collège Neruda n'a doublé sa seconde professionnelle. Les 8,3 % « autres situations » ne permettent cependant pas d'affiner l'analyse.

A ce jour, il n'est pas possible d'observer de corrélation entre la baisse significative des résultats aux épreuves écrites du DNB depuis 2015 et un pourcentage d'échec important au lycée général et technologique (augmentation du nombre de redoublement, augmentation du nombre de réorientation). Il faudra cependant suivre cet indicateur dans les prochaines années pour évaluer l'impact de cette baisse des résultats aux épreuves écrites du DNB sur les parcours des élèves du collège au lycée. Un travail d'analyse avec le lycée du secteur pourra également apporter des éléments pour interpréter l'évolution de ces indicateurs.

1-5 Connaissance et exploitation des résultats et des parcours des élèves par les équipes.

Le logiciel Pronote utilisé dans l'établissement permet de suivre les résultats individuels des élèves. Des fiches renseignées pendant les conseils de classe pour chaque élève depuis cette rentrée 2021 compléteront également la vision générale du parcours de l'élève sur ses années au collège.

Il n'existe pas d'outil partagé dans l'établissement permettant aux équipes pédagogiques et éducatives de prendre connaissance des résultats globaux des élèves et de leurs parcours après la 3ème. Ces éléments ne sont donc pas exploités par les équipes.

Il serait pertinent de construire un outil collaboratif permettant à l'ensemble de la communauté éducative de suivre les résultats globaux et parcours des élèves. Ces résultats seront des éléments d'analyse permettant d'évaluer l'efficience des projets mis en place dans le cadre de l'écriture d'un nouveau projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

- 2 Organisation et actions pédagogiques entreprises (classe, établissement) et bilan (potentiel de l'établissement, réussites, marges de progression, leviers).
 - 2 1 Offre pédagogique 2020/2021 et utilisation de la marge d'autonomie

2 -1 -1 Langues vivantes et sections spécifiques à l'établissement

LV1: Anglais

LV2 : Espagnol et Allemand bilangue dès la 6^{ème} (3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais) et Allemand LV2 en classe de 5^{ème}.

Effectif des germanistes dans l'établissement en septembre 2020 :

Niveaux de classe	Nombre d'élèves germanistes
6 ^{ème}	24 élèves (LV1)
5 ^{ème}	20 élèves (LV1)
4 ^{ème}	22 élèves (LV1)
3 ^{ème}	40 élèves (LV1 + LV2)

Pour cette rentrée 2020, il n'existe pas de LV2 allemand en classes de 5^{ème} et de 4^{ème}. La crise de la Covid n'a pas permis de recruter un nombre suffisant d'élèves pour le niveau 5^{ème} en LV2 allemand.

La question de l'allemand LV2 doit être étudiée dans l'établissement en s'assurant qu'il existe une demande suffisante pour l'allemand en fin de 6ème. Une sensibilisation des élèves de 6ème non germanistes pourrait permettre de mobiliser les élèves autour de l'apprentissage de l'allemand pour un choix en classe de 5ème.

Il n'existe pas d'apprentissage de l'allemand dans les écoles élémentaires qui dépendent du collège Pablo Neruda. Depuis la rentrée dernière, il a été décidé que l'enseignante d'Allemand interviendrait 4 heures par semaine en classe de CM2. Ce projet, qu'il est nécessaire de consolider et pérenniser, doit permettre de créer une liaison pédagogique entre l'établissement et les écoles du 1^{er} degré. Il permettra de renforcer les effectifs en allemand pour les prochaines années. L'intervention d'un enseignant du second degré dans les écoles du secteur est également une piste intéressante pour développer les échanges pédagogiques au niveau du réseau. Cette organisation est cependant très couteuse en heure DHG.

Il n'y a pas de LCA sur l'établissement.

Le collège propose une section sportive Rugby de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} à raison de 2 heures hebdomadaires aux élèves volontaires. La section Rugby accueille cette année 90 élèves. Le projet manque probablement de visibilité et gagnerait à être davantage valorisé à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

2-1-2 Utilisation de la marge DHG 2020

- **27 heures** (13,5 + 13,5) sont utilisées en mathématiques et en Français pour mettre en place sur chaque niveau de classe une heure en co-intervention ou demi-groupe tous les 15 jours,
- ▶ 6,5 heures sont utilisées sur le niveau 4^{ème} et le niveau 3^{ème} pour mettre en place une heure en co-intervention ou en demi-groupe tous les 15 jours,
- ➤ 20 heures sont utilisées en Sciences et Techniques pour la mise en place de groupes allégés sur différents niveaux en fonction des 3 disciplines,
- > 8 heures sont utilisées pour le projet Rugby,
- 7 heures sont utilisées en Anglais sur les niveaux 6ème et 5ème pour l'organisation de la section bilangue et la mise en place de groupes. Il n'y a pas de groupes en Espagnol ou en Allemand.

Les heures utilisées en Français et mathématiques pourraient être regroupées sur un ou deux niveaux afin de proposer la mise en place de demi-groupe ou de co-intervention chaque semaine et non une semaine sur deux. Une réflexion peut également être menée en science notamment en technologie et physique chimie afin de simplifier l'organisation et limiter les contraintes sur les emplois du temps.

L'organisation de l'option bilangue en classe de 6^{ème} (notamment avec la création de 2 groupes d'anglais) entraîne une complexification des emplois du temps. Cette organisation pourrait être revue pour la rentrée 2021.

La totalité de la DHG est utilisée ce qui limite la marge de manœuvre pour financer d'autres projets.

2 -1-3 Emploi du temps

Les nombreuses contraintes inhérentes à l'établissement rendent la réalisation des emplois du temps complexe, le plus souvent au détriment des élèves. Au-delà des heures de permanences, la répartition des heures disciplinaires pourrait être mieux appréhendée au profit des élèves. Une réflexion doit être menée dans l'établissement pour repenser l'organisation des enseignements dans les emplois du temps des élèves.

2-2- Evaluation et prise en compte de l'hétérogénéité.

Les bilans des conseils de classe du premier et deuxième trimestre de l'année scolaire 2020/2021 permettent d'obtenir une photographie du niveau global des élèves de l'établissement.

	Performances des élèves toutes (hors segpa)							
		Décembre 2020						
	Total 6ème	%	Total 5ème	%	Total 4ème	%	Total 3ème	%
Elèves "fragiles"	51	30	39	24	22	14	53	38
Elèves "performants"	73	46	53	38	75	47	52	38
		Mars 2021						
	Total 6ème	%	Total 5ème	%	Total 4ème	%	Total 3ème	%
Elèves "fragiles"	46	27	48	30	45	28	48	35
Elèves "performants"	72	43	55	34	64	40	43	31

Cette photographie du « niveau » global des élèves doit être analysée avec un certain recul cependant elle donne une idée générale de l'hétérogénéité des élèves de l'établissement à un temps donné. Les élèves dit « performants » ont obtenu les félicitations ou les compliments au conseil de classe, les élèves dit « fragiles » regroupent des élèves en difficultés et grandes difficultés dans plusieurs disciplines. Le suivi de ces indicateurs sur plusieurs années permettra de réaliser un suivi de cohorte. Ils pourront également être comparés, pour le niveau 3^{ème}, aux résultats des épreuves écrites du DNB. Il est, bien évidemment, indispensable de croiser ces indicateurs avec les parcours individuels des élèves pour avoir une vision plus fine des parcours des élèves dans l'établissement.

On observe une grande hétérogénéité des niveaux avec une forte proportion d'élèves en réussite. Les élèves en difficultés et grandes difficultés sont également représentés en proportion importante. Entre ces deux trimestres de l'année scolaire 2020 / 2021, on observe une augmentation importante des élèves fragiles sur les niveaux 5^{ème} et 4^{ème}. En 6^{ème} et 3^{ème}, le nombre d'élèves fragiles reste relativement stable. On observe sur l'ensemble des 4 niveaux, une baisse du nombre d'élèves dit « performants ».

L'évaluation des élèves se fait par compétences et sans note sur la fin du cycle 3 (niveau 6ème). Sur le cycle 4, l'évaluation des élèves n'est pas faite par compétences, les évaluations sont notées et la moyenne du trimestre est reportée sur les bulletins. Il en est de même pour les élèves du dispositif SEGPA. Cependant quelques enseignants évaluent les élèves par compétences sur le cycle 4 et transforment, en fin de trimestre, leurs évaluations en une moyenne globale pour la discipline. L'absence d'évaluation par compétences commune sur le cycle 4 n'est pas en cohérence avec l'évaluation du contrôle continu au DNB (évaluation des 8 composantes du socle de 10 à 50 points). Il existe cependant un tableau collaboratif permettant aux enseignants d'évaluer le bilan de fin de cycle 4 en équipe. Un lien entre l'évaluation en classe et ce tableau doit être créé.

Poursuivre l'évaluation par compétences sur le cycle 4 permettrait donc d'être en adéquation avec les programmes et le socle, d'expliciter tous les objectifs et les démarches pour être mieux entendu par les élèves, d'identifier les acquis et d'aider les élèves à progresser, de proposer une évaluation positive simple et lisible au service des apprentissages, de bien cibler ce que l'on attend de nos élèves en réalisant un travail d'explicitation des 4 niveaux de maîtrise pour chaque compétence travaillée, de situer l'élève dans son parcours et de le positionner par rapport aux attendus du cycle, et enfin de créer davantage de lien entre les disciplines. Le savoir-faire développé par les enseignants de l'établissement sur le niveau 6ème depuis plusieurs années au collège est un levier fort pour poursuivre ce travail sur le cycle 4.

Une formation établissement ou un travail collectif sur cette question dans le cadre des concertations permettrait de poursuivre le travail réalisé dans l'établissement pour le déployer progressivement sur le cycle 4. Cette question de l'évaluation des élèves doit également être travaillée en lien avec les enseignants du 1^{er} degré dans le cadre du réseau REP+.

La formalisation des aides dans la classe sous la forme d'un PPRE n'existe pas. Le collège ne possède pas de document PPRE. Des objectifs atteignables bien identifiés par les élèves en difficultés ne sont donc pas formalisés et les bilans réguliers permettant de suivre l'évolution des élèves et de les remobiliser en soulignant les réussites ne sont pas des pratiques usuelles dans l'établissement excepté en SEGPA. En effet, à l'occasion de la réunion de coordination et de synthèse hebdomadaire, l'équipe de la SEGPA formalise son action auprès de chaque élève par une fiche de synthèse renseignée par tous les enseignants de l'élève. Cette fiche de synthèse permet la rédaction d'un PPRE pour les élèves qui le nécessitent.

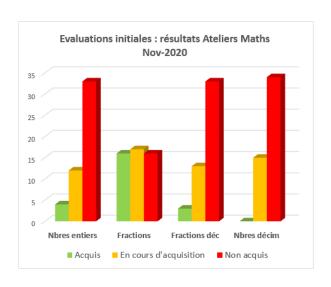
L'absence de PPRE en classe ordinaire est un frein important lors de la constitution des dossiers pour les commissions CDOEA. L'équipe enseignante est cependant en recherche de solutions et s'intéresse

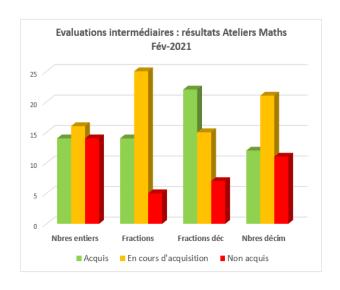
vivement à la question de la gestion de l'hétérogénéité des élèves en classe. L'inscription de 20 enseignants à un stage d'établissement « gérer l'hétérogénéité des élèves » pour cette année 2021 témoigne de cette préoccupation. Cette question est en lien avec l'évaluation et le travail par compétences. Une réflexion globale autour de ces thématiques permettrait de gagner en efficacité dans l'accompagnement de tous les élèves. Un plan de formation est à construire.

Il existe des dispositifs facilitants la personnalisation de l'aide aux élèves (accompagnement personnalisé avec co-enseignement ou groupes allégés, dispositif devoirs faits, séances de remédiation en mathématique et français depuis la rentrée 2020). Ces dispositifs ont surtout été pensés pour aider les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires. Les liens entre ces dispositifs et la « classe » ne sont cependant pas assez développés. Les aides mises en place pour les élèves sont donc le plus souvent externalisées de la classe dans les dispositifs cités ci-dessus.

Ces dispositifs d'aide ne peuvent cependant pas répondre à l'ensemble des difficultés des élèves et leur organisation doit être améliorée afin de gagner en efficacité.

Les ateliers de remédiation mis en place en ce début d'année suite aux recommandations nationales pourraient être pérennisés. A ce jour, les élèves repérés bénéficient d'une heure hebdomadaire voire une heure quinzaine. Afin d'évaluer ces dispositifs mis en place pour le Français et les Mathématiques) des évaluations initiales, intermédiaires et finales ont été proposées aux élèves. Les résultats en mathématiques (suivi de l'évolution de l'acquisition des compétences travaillées) sont représentés dans les graphiques ci-dessous. Les résultats pour le français et notamment la fluence sont en cours d'élaboration. Pour cette première année, 32 élèves de 6ème participent aux ateliers de mathématiques et 45 élèves de 6ème aux ateliers de Français. Ces ateliers sont placés sur les heures de cours (de préférence sur des heures de français et de mathématiques lorsque cela est compatible avec les emplois du temps.



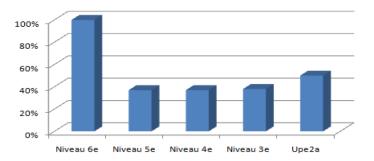


Les ateliers en mathématiques montrent leur efficacité, les élèves ont globalement progressé sur l'ensemble des compétences travaillées. On observe cependant des progrès plus ou moins importants lorsque l'on observe les résultats individuels des élèves. Afin de renforcer l'efficacité de ces ateliers, il serait probablement plus pertinent de proposer ces dispositifs de remédiation avec une organisation « plus intensive » (3 Heures hebdomadaires par exemple) sur un temps plus court (une période de

vacances) afin de ne pas démobiliser les élèves. Afin de trouver une organisation plus cohérente, ce dispositif doit être pensé lors de la construction des emplois du temps. Les élèves doivent également être repérés dès le mois de juin lors des commissions d'harmonisation CM2/6ème.

Pour l'année scolaire 2019/2020, 363 élèves étaient inscrits au dispositif « devoirs faits », soit environ 54 % des élèves du collège. Tous les élèves de 6ème ont une heure obligatoire en demigroupe (12 élèves maximum). Sur le cycle 4, une heure par semaine est proposée aux élèves. Le dispositif est encadré à 76 % par des d'enseignants, à 22% par des d'AED et à 2% par des CPE.

Pourcentage de participants par niveau



Année scolaire 2019 / 2020

Pour cette rentrée 2020, le dispositif « devoirs faits » accueille 284 élèves (octobre 2020). 31 heures hebdomadaires du dispositif « devoirs faits » sont proposées aux élèves. 30 enseignants, 3 assistants pédagogiques et 1 CPE participent à ce dispositif. A ce jour, il est difficile de trouver des créneaux horaires pour certaines classes qui cumulent des options ou pour les classes de 4ème et de 3ème SEGPA qui comptent respectivement 28,5 et 31 heures de cours hebdomadaires. Le collège manque également de ressources humaines pour encadrer l'ensemble des heures qui pourraient être proposées.

Le dispositif devoirs faits doit être plus en lien avec la classe et le travail réalisé avec les élèves doit être ancré autour des compétences et non des disciplines. Les nombreuses absences des élèves posent question. La question du travail personnel est une thématique majeure et impacte fortement la réussite des élèves. Cette question est particulièrement sensible sur un territoire comme celui du quartier du gros saule (cf. paragraphe sur la population scolaire accueillie dans l'établissement). Une réflexion sur le travail donné aux élèves doit donc être réalisée à l'échelle de l'établissement. Le dispositif « devoirs faits » peut également permettre à travailler l'autonomie des élèves et leur responsabilisation. Un tutorat entre élèves (même niveau de classe ou niveau de classe différent) pourrait être pensé. Les élèves tuteurs engagés dans ce travail pourraient être valorisés dans le cadre du parcours citoyen. La présence de deux référents devoirs faits dans l'établissement est un atout important facilitant grandement le pilotage du dispositif.

L'organisation de l'AP pourrait également être repensée. Une organisation en « barrettes »
pourrait permettre de répondre plus finement aux difficultés repérées facilitant la mise en
place de groupes de compétences. Un co-enseignement interdisciplinaire peut également être
envisagé.

Il existe peu de propositions pour les élèves « performants ». L'établissement ne participe pas au dispositif « cordés de la réussite » alors que les établissements classés en rep+ doivent y participer. Une IMP vient d'ailleurs d'être attribuée par la direction académique pour faire vivre ce dispositif. Des ateliers qui existaient sur le temps du midi n'ont pas été reconduits pour différentes raisons : la crise sanitaire mais surtout pour des questions de financement. Ces ateliers pourraient être repensés pour la rentrée 2021 en créant davantage de lien avec la classe. Ce système permettrait d'impliquer davantage d'élèves et de limiter le nombre d'heures nécessaires à leur fonctionnement. Les ateliers positionnés sur le temps du midi pourraient également permettre aux AED et AP de s'y investir en lien avec les enseignants. Il sera important de garder dans ces ateliers une hétérogénéité des profils des élèves afin que chaque atelier soit un espace d'apprentissage accessible aux élèves performants volontaires mais également de remobilisation pour des élèves plus en difficultés. Des ateliers pourraient également être proposés aux élèves dans le cadre du dispositif « école ouverte ». Ce dispositif n'est pas place au collège alors qu'il serait particulièrement adapté au profil de l'établissement. D'autres projets à destination des élèves performants sont à construire comme par exemple un projet de section européenne en anglais pour la rentrée 2021. Des nouveaux arbitrages de la répartition de la DHG devront cependant être réalisés pour faire vivre certains de ces projets.

2-3 Pratiques collaboratives au sein des équipes

L'accompagnement personnalisé fonctionne depuis plusieurs années sous la forme de co-intervention dans certaines disciplines entre enseignants de la même discipline notamment dans les classes de 6^{ème}. Ce format permet de croiser les regards sur les élèves et de faciliter le partage des pratiques pédagogiques. Il nécessite cependant un travail important des équipes afin de pouvoir se coordonner.

Un temps de concertation, fixé le jeudi de 16h00 à 17h30, permet de faciliter les échanges et le travail en équipe. Nous rencontrons cependant des difficultés pour trouver un format de concertation conciliant les besoins de l'établissement et les attentes des personnels.

Une réflexion est à mener pour permettre aux temps de concertation d'être plus efficients. Plusieurs thématiques pourraient être proposées par les équipes enseignantes en lien avec l'équipe de direction pour chaque période (ou sur l'ensemble de l'année scolaire). Afin de pouvoir réaliser un travail approfondi sur chaque thématique et proposer du contenu pédagogique aux équipes, il serait probablement préférable de travailler sur un même thème pendant plusieurs concertations. Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, des thématiques différentes pourraient être travaillées en parallèle par les équipes. Les personnels pourraient alors s'engager sur des projets divers en lien avec leurs appétences et compétences. A la fin de chaque période un temps de restitution devra permettre l'élaboration d'outils pédagogiques permettant la mise en œuvre d'actions visant les objectifs fixés par le futur projet d'établissement.

Des divergences de vision et / ou une déficience de communication entrainent parfois des incompréhensions et des tensions qui entravent l'avancée d'un travail collectif efficient au service des élèves. Améliorer le dialogue dans l'établissement à tous les niveaux est une priorité. Des temps d'échange formalisés et réguliers sont à construire. Des temps moins formels doivent également permettre de créer du lien entre toutes les équipes de l'établissement.

2-4 Usage du numérique dans les apprentissages et formation des élèves au numérique.

Le collège possède dans toutes les salles de classe des vidéos projecteurs et / ou vidéoprojecteurs interactifs. L'ENT commun à l'ensemble des collèges du département est couplé avec le logiciel Pronote. Le matériel informatique notamment dans les salles informatiques et le CDI est cependant obsolète et freine grandement le travail des enseignants. Une demande de renouvellement a été faite au conseil départemental. Nous sommes en attente d'une réponse qui s'inscrira dans la politique globale de renouvellement du parc informatique du département. A ce jour aucune date n'a été communiquée à l'établissement. Le collège possède cependant des tablettes. Elles permettent de varier les pratiques pédagogiques et de faciliter la différenciation. Cet outil est utilisé de manière régulière par un certain nombre de professeurs.

Un questionnaire à destination des enseignants sur les pratiques numériques a été proposé cette année dans le cadre de la commission numérique. L'objectif visé est de proposer aux équipes un accompagnement en lien avec les besoins exprimés. 31 enseignants ont répondu à ce questionnaire. La synthèse de ce questionnaire est en cours de rédaction cependant une première analyse permet de dégager quelques grands axes :

- 97 % des enseignants utilisent le vidéoprojecteur avec leurs élèves ;
- 6% utilisent le mode interactif du vidéoprojecteur ;
- 39% des enseignants déclarent utiliser les tablettes numériques avec leurs élèves.

Il ressort de ce questionnaire un fort besoin de formation à l'usage pédagogique du numérique. En effet, 65% des enseignants déclarent manquer de formation pour utiliser le matériel de l'établissement. Ces besoins concernent les champs suivants :

28. Vos besoins en formations concernent:





Ce questionnaire permettra de proposer dans les années à venir un plan de formation spécifique pour l'utilisation du numérique. La thématique « différenciation pédagogique et numérique » pourrait être une suite logique du stage établissement « gérer l'hétérogénéité des élèves en classe » proposé cette année scolaire 2020/2021.

2-5 Personnalisation des parcours et orientation.

Il existe de nombreuses actions autour des thématiques des différents parcours (parcours avenir, parcours citoyen, parcours santé, parcours artistique et culturel) cependant ces actions reposent sur quelques personnels et gagneraient à être travaillées collectivement. Les projets en cours manquent de visibilité. Ce sont des projets ponctuels de classe qui ne s'inscrivent pas dans un projet globalisé. Il semble alors nécessaire d'articuler ces actions pour gagner en lisibilité et en efficacité. Un travail est à mener pour gagner en cohérence en proposant aux élèves un véritable parcours de la 6ème à la 3ème. La réflexion pourrait également être étendue avec le 1er degré dans le cadre du nouveau projet de réseau REP+ qui doit être travaillé pendant l'année scolaire 2020 /2021. Le travail autour du projet d'établissement est également un levier pour travailler l'ensemble de ces questions. A ce jour, le travail des élèves dans le cadre de ces parcours n'apparait pas sur les bulletins. Il serait intéressant de les intégrer afin de valoriser le travail réalisé dans l'établissement.

2-5-1 Parcours avenir

Un travail conséquent est réalisé dans l'établissement autour du parcours avenir ou une réflexion est menée sur l'ensemble des 4 niveaux. Il repose cependant sur trop peu de personnels et gagnerait à être travaillé de manière plus collective. Il existe cependant un bilan formalisé du parcours qui propose de nombreuses pistes d'amélioration. Ce travail doit être poursuivi et développé afin de l'étendre à l'ensemble des équipes. Les points ci-dessous présentent des pistes d'amélioration constituant une liste non exhaustive :

- Proposer une formation sous forme de visite des lycées du secteur à l'ensemble des personnels pour parfaire les connaissances du territoire (connaissance des formations proposées aux élèves, connaissances des lycées du secteur et des filières de la voie professionnelle du territoire). Cette « formation » est travaillée par les chefs d'établissement au niveau du bassin;
- Mobiliser l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative dans l'accompagnement à l'orientation des élèves ;
- Dialoguer avec les familles dès la classe de 4^{ème} pour modifier les représentations de la voie professionnelle;
- Organiser un forum des métiers pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} en lien avec les parents et les partenaires du territoire;
- Multiplier les expériences concrètes (mini-stage en lycée, rencontre avec des professionnels) pour amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel;
- Avoir une équipe de professeurs principaux de 3^{ème} renouvelée régulièrement (cycle de 2 ou 3 ans) pour permettre à l'ensemble des enseignants de l'établissement de se former de manière concrète à l'orientation.

2-5-2 Indicateurs relatifs à l'orientation des élèves.

A ce jour, il n'existe pas d'indicateurs internes à l'établissement compilés dans un tableau global de suivi de l'orientation des élèves notamment les vœux des familles en lien avec les décisions finales d'orientation et le nombre de commission d'appel.

Les indicateurs APAE permettent cependant d'observer le parcours des élèves après la classe de 3^{ème} (cf. parcours des élèves après la 3^{ème}).

Le tableau ci-dessous est un indicateur supplémentaire, il montre une forte corrélation genrée de l'orientation de nos élèves après la classe de 3^{ème}.

🔻 Taux de passage post-3ème selon le sexe 🕒 🍿 🛗 🗻							
Public + Privé	2018	2019	2020				
► Redoublement - Garçons		3,4	0				
► Redoublement - Filles		0	1,2				
► 2nde GT - Garçons		54,0	49,3				
► 2nde GT - Filles		83,8	76,5				
► 2nde PRO - Garçons		35,6	45,3				
► 2nde PRO - Filles		15,0	20,0				
► CAP - Garçons		4,6	5,3				
► CAP - Filles		1,3	0				
► Agriculture - Garçons		1,1	nd				
► Agriculture - Filles		0	nd				
Apprentissage - Garçons		1,1	nd				
► Apprentissage - Filles		0	nd				
Autres situations - Garçons		0	nd				
► Autres situations - Filles		0	nd				
nd : non disponible							

Les garçons sont, en effet, majoritairement orientés en seconde professionnelle et donc sous représentés en seconde générale par rapport aux filles. Ces résultats se retrouvent au niveau national où les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique que vers l'enseignement professionnel (et très rarement vers des filières industrielles). Cependant l'écart observé au collège Neruda (environ + 30 pts) est bien plus important qu'au niveau national (environ + 10 pts). Dans l'enseignement général et technologique, les filles délaissent plus facilement les filières scientifiques et techniques. Ces résultats d'orientation doivent être pensés de manière plus large dans le cadre d'une politique éducative ciblant la thématique de l'égalité des filles et des garçons de manière interdisciplinaire.

2-5-3 Personnalisation des parcours.

La personnalisation des parcours est à travailler de manière collective dans l'établissement en élaborant un projet reprenant les différents points mis en avant dans le diagnostic du domaine 1 et de manière plus transversale avec les autres domaines travaillés : formation des personnels en lien avec la gestion de l'hétérogénéité des élèves, politique d'évaluation mise en place d'aides, à l'intérieur de la classe, formalisées dans un PPRE, renforcement des liens entre la classe et les dispositifs de remédiation (ateliers de remédiation 6ème, dispositif devoirs faits), fiche de suivi, tutorat élèves, tutorat adulte de l'établissement, mise en place de parcours adaptés aux profils des élèves (cordées de la

réussite, ateliers, parcours spécifiques pour des élèves décrocheurs, élèves délégués et responsabilisation dans le cadre des instances de l'établissement...), liens avec les partenaires du territoire (domaine 4).

2-5-4 Prévention du décrochage.

Il existe une cellule de veille active qui se réunit de manière régulière pour réaliser le suivi des élèves et préparer les GPSD. Le GPDS est actif et se réunit régulièrement même s'il est difficile de maintenir l'ensemble des dates prévues au calendrier au vue des plannings de l'ensemble des participants. Les GPDS doivent donc souvent être reportés ce qui complexifie le suivi des situations.

Le référent décrochage scolaire est un personnel enseignant ce qui permet de diversifier les regards au sein du GPDS et de faciliter le lien avec les équipes pédagogiques. A ce jour, cette mission est portée par un seul personnel. La création d'un binôme RDS « enseignant / CPE » permettrait de répartir la charge de travail en croisant les regards. Depuis cette année, le RDS participe à l'ensemble des réunions du GPDS. Sa lettre de mission précise l'ensemble de son champ d'actions.

Le GPDS étudie les situations d'élèves et réfléchit à des solutions de remobilisation. Les élèves identifiés sont, en fonction de leur profil, orientés et accompagnés par le personnel infirmier, l'assistante sociale, la psychologue de l'Education nationale. Le nombre important d'élèves en décrochage rend cependant difficile un suivi de l'ensemble des situations au sein du GPDS. A ce jour, l'établissement ne possède pas d'indicateurs précis sur le nombre d'élèves décrocheurs sur l'établissement. Un diagnostic est en cours et devrait être réalisé au cours de l'année scolaire 2020 /2021.

Le collège manque de solutions en interne pour les élèves en décrochage. A ce jour, il n'existe pas d'organisation particulière de l'établissement pour leur proposer un module relais qui pourrait travailler à leur remobilisation la scolarité. Par ailleurs, il y a peu de lien avec les structures de la ville (PRE) et autres associations du territoire. Les expériences passées de prise en charge des élèves par des structures du territoire ne semblent pas avoir toujours été concluantes. Il est donc nécessaire de retravailler dans la durée avec ces partenaires afin de construire une politique commune d'accompagnement. L'appartenance du collège au réseau REP+ et à la cité éducative impose un travail plus appuyé avec eux.

Conformément aux directives académiques, il a été décidé, à partir de cette rentrée 2020, de programmer des GPDS thématiques, afin de réfléchir à la problématique globale du décrochage dans l'établissement.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- Réaliser un diagnostic du décrochage dans l'établissement en définissant des typologies de décrocheurs,
- Réfléchir à des outils de communication avec les équipes pédagogiques de l'établissement mais également avec des partenaires extérieurs,
- Organiser des concertations pour la mise en place d'un module de remobilisation des élèves en voie de décrochage dans l'établissement et penser à des parcours de remobilisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement,
- Travailler avec les partenaires extérieurs du territoire (PRE, structures associatives, etc.). Travailler avec les écoles du 1^{er} degré en prenant en compte les difficultés formalisées dans les PPRE passerelles afin de proposer dès le mois de septembre un accompagnement personnalisé.

Pour cette année scolaire 2020 /2021 Le GPDS a permis le suivi d'une vingtaine de situations d'élèves, tout niveau confondu. Le tableau ci-dessous permet de quantifier les élèves suivis par niveau :

Année scolaire 2020 - 2021

Niveau	6ème	5ème	4ème	3ème
Nombre de cas repérés en cellule de veille	25	25	15	19
Nombre de cas étudié en GPDS	6	2	3	5

données 2020 – 2021 au 16 janvier 2021

Lors du GPDS du 14 janvier 2021, une réflexion s'est engagée sur un parcours pour les élèves décrocheurs

L'écriture d'un projet est en cours de rédaction.

Ce dernier serait planifié entre deux périodes de vacances et présenterait les éléments suivants :

- Un emploi du temps aménagé;
- Des heures d'atelier (à définir en fonction des ressources de l'établissement);
- Un tutorat (par un professeur volontaire choisi par l'élève, et / ou un autre élève de la classe) ;
- Un temps d'entretien avec soit l'Assistante sociale, soit l'infirmière, soit la Psychologue E.N. selon le besoin ;
- Un livret personnalisé permettrait de fixer des objectifs et de suivre l'évolution du jeune lors de son parcours à l'intérieur du module ;
- Des liens avec des partenaires extérieurs pourraient compléter la prise en charge de l'élève.

La coordination entre la cellule de veille et le GPDS pourrait gagner en efficacité, notamment en harmonisant les dates. Un calendrier sur l'année pourrait permettre plus de lisibilité.

3 – Plan d'action et de formation envisagé, effets et impacts attendus.

3-1 Plan d'action

3-1-1 Structure et offre pédagogique

Structure de l'établissement :

Poursuivre le travail de réflexion sur l'inclusion dans l'établissement ;

Proposer une organisation permettant une meilleure inclusion des élèves du dispositif UPE2A et des classes SEGPA dans les classes dites « ordinaires » ;

Travailler sur l'image du Greta dans l'établissement et penser à des liens pédagogiques entre ces deux unités.

Offre pédagogique et utilisation de la marge :

Construire une continuité durable de l'apprentissage de l'allemand sur le cycle 3 en lien avec les écoles du réseau ;

Mener une réflexion sur l'utilisation de la DHG avec les équipes en lien avec l'écriture d'un nouveau projet d'établissement basé sur des priorités identifiées ;

Mener une réflexion sur les emplois du temps pour repenser l'organisation des enseignements dans la semaine et apporter une meilleure réponse.

3-1-2 Performances de l'établissement

Proposer une pédagogie innovante pour favoriser la motivation et la réussite de chaque

Construire un tableau de suivi des résultats des élèves afin de mesurer les grandes évolutions de l'acquisition des compétences des élèves ;

Proposer des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sur l'ensemble des niveaux. Expliciter à tous les niveaux, les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir ;

Développer l'usage du numérique pour faciliter la différenciation ;

Mener une réflexion sur les devoirs communs, les brevets blancs sur l'ensemble du réseau pour faire progresser les élèves dans les compétences écrites ;

Penser collectivement les temps de travail en commun pour qu'ils correspondent aux attentes du plus grand nombre ;

Poursuivre la mise en œuvre des parcours ;

Poursuivre le travail réalisé sur le dispositif « devoirs faits » en menant une réflexion pour proposer davantage de créneaux aux élèves, développer l'autonomie des élèves, promouvoir le tutorat entre élèves et poursuivre la réflexion pédagogique au sein de l'établissement en créant davantage de lien

avec la classe. Développer une organisation innovante en lien avec les dernières directives académiques.

3-1-3 Orientation des élèves

Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation réfléchi et cohérent :

Formaliser un parcours avenir en mobilisant tous les acteurs de la communauté éducative dès la classe de 6^{ème} (à détailler sur les 4 niveaux);

Former l'ensemble des personnels à l'orientation (connaissance du territoire, des filières de formation);

Organiser un forum des métiers en lien avec les parents d'élèves à destination des élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;

Multiplier les expériences concrètes (mini-stage en lycée, rencontre avec des professionnels) pour amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel;

Renforcer le dialogue avec les familles dès la classe de 4^{ème} pour modifier les représentations de la voie professionnelle ;

Placer dans les emplois du temps un créneau « heure de vie de classe » pour travailler l'orientation des élèves (notamment sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}).

3-1-4 Elève en situation de décrochage

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire :

Réaliser un diagnostic du décrochage dans l'établissement en définissant des typologies de décrocheurs ;

Réfléchir à des outils de communication avec les équipes pédagogiques de l'établissement mais également avec des partenaires extérieurs ;

Organiser des cellules de veille tous les 15 jours ;

Planifier les GPDS par période (GPDS thématique et GPDS suivi des élèves) en fonction des priorités ;

Organiser des commissions éducatives pour trouver de manière collective des solutions aux élèves en difficultés en s'appuyant sur des ressources internes et externes à l'établissement ;

Travailler avec les partenaires extérieurs du territoire (PRE, Structures associatives...);

Construire un module de remobilisation pour les élèves en situation de décrochage scolaire dans l'établissement et penser à des parcours de remobilisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

3-1-5 Accompagner tous les élèves vers une voie de réussite

Personnaliser les parcours afin de faire progresser tous les élèves :

Poursuivre le travail sur l'accompagnement pédagogique des élèves en difficulté dans l'établissement en formalisant des PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative) ;

Faire apparaître sur Pronote les aménagements les plus bénéfiques aux élèves (PAP, PPRE)

Penser une organisation spécifique pour les élèves en grandes difficultés et élèves décrocheurs ;

Créer des parcours d'excellence type cordée de la réussite pour développer l'ambition de nos élèves et les aider à oser les filières d'excellences ;

Repenser l'organisation des ateliers du midi en créant davantage de lien avec la classe et en mobilisant les personnels du service vie scolaire ;

Renforcer l'inclusion des élèves UPE2A et des élèves de la SEGPA;

Mener une réflexion sur la mise en place de groupes de besoin ponctuel en fonction des difficultés identifiées (Ateliers de remédiation en petits groupes) notamment en 6^{ème} et 5^{ème};

Poursuivre la réflexion sur l'organisation de l'accompagnement personnalisé;

Mettre en œuvre le dispositif « école ouverte ».

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Taux de réussite au DNB
- Pourcentage d'élèves reçus au DNB avec une mention
- Pourcentage d'élèves reçus au CFG
- Pourcentage d'élèves reçus au DELF
- Notes obtenues aux épreuves écrites du DNB
- Taux de passage seconde GT / seconde professionnelle comparé aux demandes des familles
- Pourcentage d'accès direct au bac pro à l'issue de la 3ème SEGPA
- Diversité des choix d'orientation à l'issue de la 3ème (3ème ordinaire et SEGPA)
- Suivi de cohorte / Progression des élèves / niveau de classe
- Résultats bilan fin de cycle 3 et fin de cycle 4
- Résultats aux devoirs communs
- Nombre d'élèves ayant un PPRE
- Nombre d'élèves suivi dans le dispositif parcours individualisé.
- Nombre d'élèves inscrits au dispositif « devoirs faits ».
- Evolution de la politique d'évaluation des élèves dans l'établissement
- Bilan des travaux menés dans le cadre des concertations

3-1-6 Travailler en réseau

Liaison inter cycle et réseau REP + :

Ecrire le projet de réseau en lien avec la labélisation « Cité éducative » ;

Travailler la liaison pédagogique entre les enseignants du premier et second degré et proposer des projets pédagogiques et éducatifs communs dans le cadre du projet de réseau afin de renforcer les compétences des élèves ;

Renforcer le suivi des élèves sur le cycle 3;

Mettre en œuvre / Renforcer la liaison Collège-Lycée notamment avec le Lycée Voillaume accueillant la plus grande partie des élèves de l'établissement.

Indicateurs de résultats :

- Existence d'un projet de réseau connu par l'ensemble des équipes et des actions associées et planifiées,
- Nombre de conseils école-collège par an,
- Analyse quantitative et qualitative des projets mis en place sur le réseau.

3-2 Plan de formation

- Année n : Formation individualisation des parcours des élèves différenciation pédagogique « gérer l'hétérogénéité en classe » ;
- Année n+1: proposer une formation établissement sur le thème « différenciation pédagogique et utilisation du numérique » ;
- Année n + 2 : Formation évaluation des élèves et travail par compétences en lien avec les formations des 2 années précédentes ;
- Autres formations sur le thème du numérique : « Utiliser les potentialités des vidéoprojecteurs interactif » ; « Utiliser l'ENT avec les élèves » ; « Utiliser les tablettes numériques en classe » ;

En parallèle :

- Formation autour l'inclusion des élèves (UPE2A / SEGPA);
- Formation « Construire un projet d'ouverture culturelle inscrite sur le territoire » (mars 2021) ;
- Formation « décrochage scolaire » afin de mieux repérer et accompagner les élèves en voie de décrochage dans l'établissement.
- Formation autour des heures de vie de classe notamment pour la mise en place de groupe de parole et un travail sur les compétences psychosociales des élèves.

Domaine 2 : La vie et le bien être des élèves, le climat scolaire

Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien-être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

Ci-dessous, quelques éléments de contexte, Benjamin Moignard1¹, 14 novembre 2018.

« On observe globalement, dans les établissements où le climat scolaire est positif, un niveau de victimation plus faible qu'ailleurs. Les établissements de l'éducation prioritaire sont par ailleurs plus touchés que les autres, alors que le risque d'être victime est trois fois plus élevé lorsque l'on est élève et cinq fois plus lorsque l'on est enseignant. Mais là où des analyses trop rapides concluent à une forme de handicap-socio violent des élèves issus des milieux défavorisés – les jeunes des quartiers populaires sont « naturellement » violents et donc provoquent plus de violences –, les recherches en France comme à l'étranger montrent que c'est d'abord l'action sur le climat scolaire qui permet de comprendre l'ampleur de ces violences. Or le climat scolaire n'est pas qu'une affaire d'élèves, il est d'abord, et même avant tout, une affaire d'adultes. Quels sont en cela les facteurs qui pèsent le plus sur le climat? D'abord et avant tout, la stratégie des équipes et la cohérence de l'action des adultes (...) Sans une équipe stable qui porte un projet cohérent, il est impossible d'améliorer le climat scolaire d'un établissement qui est voué à accumuler des dispositifs et autres programmes d'intervention qui ne peuvent prétendre à rien d'autres qu'à rassurer en interne des professionnels qui ne sont pas dupes des limites de ce type d'action. Ce sont ensuite les enjeux liés à la justice scolaire – autour des formes d'évaluation et de la sensible question des sanctions et des punitions – qui impactent le plus le climat : là encore, les politiques locales sont décisives et un établissement qui punira énormément verra son climat scolaire se dégrader. Dans le même sens, un établissement sans cadre ni repère, où les punitions sont disparates et peu signifiantes, verra aussi son climat atteint. Aussi, et pour être synthétique, si les facteurs individuels, les trajectoires personnelles des élèves et de leurs familles comptent dans la définition d'un bon ou d'un mauvais climat scolaire, il est très clairement établi que ce sont d'abord les facteurs scolaires qui pèsent le plus sur le sens du climat. On ne compte plus les travaux, en particulier nordaméricains, qui pointent les effets positifs d'un climat scolaire favorable sur la sécurité dans les écoles ou la prévention des conduites dites « à risque », mais également sur la qualité des apprentissages. En d'autres termes, l'amélioration du climat scolaire n'apparait plus seulement comme un outil de lutte contre la violence à l'école, mais bien comme une condition de la réussite des élèves, en particulier dans un contexte d'affirmation des enjeux de mixité sociale. De nombreuses recherches sont en effet claires sur ce point; les effets d'un climat scolaire positif dans les établissements les plus privilégiés sont moins nets que dans les établissements plus mixtes socialement : les élèves réussiront toujours très largement

¹ Benjamin Moignard Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP)

dans les établissements qui concentrent les plus privilégiés, climat positif ou non. En revanche, un climat scolaire positif sera un net facteur d'amélioration de la réussite des élèves dans les établissements plus mixtes socialement, comme dans ceux qui doivent faire face à des formes de ségrégations. Concrètement, de nombreuses équipes se sont saisies de la question sur le terrain, et force est de constater que l'institution elle-même semble particulièrement sensible à ce que cet enjeu du climat scolaire soit mieux travaillé. »

Agir sur le climat scolaire, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur 7 facteurs. Ces facteurs dépassent très largement le domaine 2. Ils doivent être pensés sur les 4 domaines étudiés :



A ce jour, peu de données existent concernant la vie et le bien-être des élèves au sein de l'établissement.

Le manque d'indicateurs collectés, depuis plusieurs années, est un élément défavorable à une analyse plus approfondie qui pourrait témoigner d'une évolution de la vie des élèves dans l'établissement au cours de ces dernières années. Malgré cela, de nombreuses actions de sensibilisation sont entreprises chaque année en direction des élèves. Elles concernent le harcèlement, la santé, la prévention des addictions, la sensibilisation aux discriminations. Ces actions ont été pensées par niveau afin de construire un parcours des élèves tout au long de leur scolarité dans l'établissement. Elles sont reconduites d'année en année. Les personnels intervenants lors de ces actions sont en général issus de l'établissement, tels les personnels sociaux, éducatifs et de santé. Quelques professeurs interviennent : une enseignante documentaliste (sensibilisation aux discriminations en classe de 4ème) et des enseignants de SVT lors de séances de sensibilisation sur la santé. Des ressources externes comme la conseillère conjugale CMS et l'équipe du pôle santé de la Ville d'Aulnay viennent compléter la liste des intervenants.

Il est cependant difficile de mesurer l'impact de ces actions, où d'estimer si elles contribuent à une modification des comportements des élèves. Une réflexion est à mener pour tenter de mesurer l'effet de ces interventions sur nos élèves.

1-Climat scolaire et bien-être à l'école.

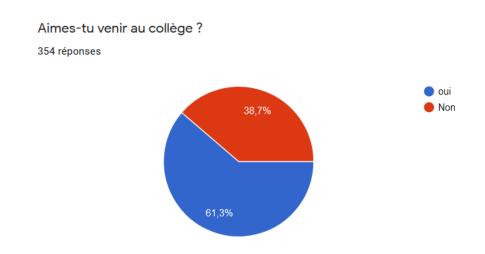
1-1 Qualité du climat scolaire (interactions entre les personnels et avec les élèves, cohésion, cohérence)

1-1-1 Interroger les élèves pour tenter d'apprécier le climat scolaire.

Afin de tenter d'obtenir des indicateurs représentatifs de la vie des élèves de l'établissement, les membres du CESC ont élaboré pour cette année scolaire 2021 / 2021 un questionnaire à destination des élèves. L'analyse de ce questionnaire (en pièce jointe) a permis d'obtenir quelques éléments chiffrés sur la vie des élèves et leur ressenti. Afin de mesurer l'efficience des actions mises en place, le questionnaire pourrait être proposé aux élèves à l'entrée en classe de 6ème et au cours de leur année de 3ème, sur un temps de vie de classe.

1-1-2 Qualité du climat scolaire pour les élèves du collège Pablo Neruda.

Le contexte émotionnel dans lequel les élèves effectuent leur scolarité est très important car il est susceptible d'intervenir dans les apprentissages et sur les comportements.



Environ 60 % des élèves aiment se rendre au collège. Même si cet indicateur ne peut être le seul retenu pour quantifier le climat scolaire vécu par les élèves, il donne une indication sur le bien-être des élèves dans l'établissement. Près de 40 % des élèves n'aiment donc pas se rendre au collège. Ce pourcentage est relativement important comparé aux résultats nationaux.

A titre de comparaison, dans l'étude nationale sur la santé des collégiens de 2010, plus des deux tiers des collégiens déclarent aimer l'école (68.5%). Cette proportion diminue entre l'entrée et la sortie du collège de façon très nette, tous sexes confondus. Par ailleurs, les filles sont plus nombreuses à déclarer aimer l'école que les garçons (74,1% Vs 63,2%).

Les élèves qui n'apprécient pas de venir au collège évoquent :

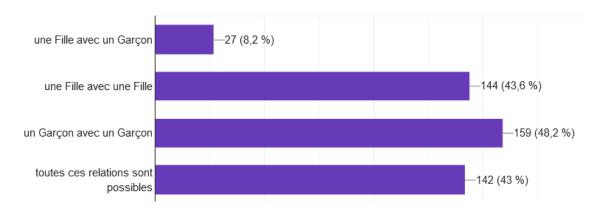
- Le fait de se lever tôt pour 36,7 %
- L'ennui, le manque d'intérêt, de choses à apprendre pour 12,7 %
- La difficulté pour réaliser le travail proposé pour 12,4 %
- Un certain mal-être dans l'enceinte du collège pour 7,6 %
- Le sentiment d'insécurité pour 4,2 %
- La difficulté à se lier d'amitié pour 3 %

1-2 Égalité filles -garçons et prévention des discriminations de toutes natures.

L'établissement ne possède pas d'indicateurs permettant de mesurer les conflits de genre. L'analyse des rapports d'incidents pourrait être un indicateur mais au regard des situations d'incidents et des nombreuses interactions à l'origine des conflits entre élèves dans l'établissement, il sera difficile d'obtenir des données fiables d'une discrimination de « genre ». Cependant, afin de tenter de quantifier les incidents en lien avec cette discrimination, les futurs rapports d'incidents pourraient comporter une indication permettant d'apprécier s'il s'agit d'un conflit lié au genre. Malgré l'absence de données chiffrées sur cette question, les équipes pédagogiques et éducatives relèvent cependant des propos discriminants en tout genre de la part de nombreux élèves. Lorsqu'ils sont repris, les élèves justifient cependant leurs propos en expliquant « qu'ils rigolent ». On observe donc une banalisation de certains propos qui font partie du langage courant d'une grande majorité des élèves de l'établissement. Dans le questionnaire CESC à destination des élèves, il a été demandé si les relations amoureuses de personnes du même sexe étaient dérangeantes. Il s'agit ici de questionner la discrimination liée à l'orientation sexuelle. Les résultats du questionnaire sont les suivants :

Selon toi quelle relation amoureuse n'est pas possible ?

330 réponses



Ainsi, 50 % des élèves acceptent l'idée de la possibilité d'une relation amoureuse avec des personnes du même sexe. A titre de comparaison, selon une étude de l'Ifop (2019), 85% de la population française estime aujourd'hui que l'homosexualité est "une manière comme une autre de vivre sa sexualité". Cette enquête n'est cependant pas ciblée sur un public de collégiens.

La question des discriminations doit donc être travaillée dans l'établissement afin de modifier certaines représentations.

A ce jour, des actions de sensibilisation sont entreprises afin de répondre à ces observations, elles visent à la déconstruction des préjugés. Il s'agit cependant d'une action ponctuelle (deux heures sur le niveau 4ème). Il existe, sans aucun doute, d'autres actions et projets pédagogiques mis en place dans les classes par les enseignants au travers de travaux réalisés dans le cadre des programmes. Cependant, ces travaux dans la classe ne sont pas inscrits dans un parcours formalisé et il n'existe pas de lien entre les différentes actions mises en place dans le cadre du CESC et les cours dans la classe. Des liens entre la classe et les actions CESC sont donc à mettre en œuvre afin de gagner en efficacité. La question du lien et de la cohérence des actions et des projets en cours est une fois de plus soulevée. Une thématique par niveau permettrait sans doute de mieux intégrer le parcours des élèves au sein des disciplines.

La question de l'égalité fille garçon a également été posée dans le domaine 1 lors de l'étude du parcours des élèves après la 3ème et notamment dans les décisions d'orientation. Un projet global autour de l'égalité filles / garçons à l'échelle de l'établissement permettrait de créer des ponts entre les programmes, les projets et les parcours des élèves. Les EPI qui sont peu représentés dans l'établissement pourraient être un bon moyen de mettre en cohérence le travail déjà réalisé dans l'établissement et les actions du CESC. L'intervention de partenaires extérieurs pourrait venir compléter ce travail de sensibilisation.

1-3 Éducation à la santé et aux compétences psychosociales.

Le questionnaire à destination des élèves a permis d'obtenir quelques indicateurs en lien avec la santé des élèves de l'établissement ainsi, on observe qu'une grande partie de nos élèves sont peu attentifs à leur hygiène de vie (temps de sommeil insuffisant, stress important, « surconsommation » des écrans et conduites addictives...). Les résultats observés dans l'établissement sont en lien avec ce qui est observé au niveau national. A cette période de vie, on observe, en effet, chez les pré-adolescents et les adolescents des perturbations de l'hygiène de vie, des prises de risques répétées. Les préoccupations des jeunes sont essentiellement tournées vers l'image de soi, les relations avec les pairs et les personnes de sexe opposé. Les résultats de ce questionnaire sont précisés en annexe du dossier (Cf. diagnostic éducatif Collège Pablo Neruda 2020 – 2021).

Dans le cadre du CESC, des actions de sensibilisations à la santé sont mises en œuvre dans l'établissement. Ainsi, il existe une action petit-déjeuner sur le niveau 6^{ème} et des actions de prévention autour de la vie affective des élèves du niveau 3^{ème}. Les infirmières scolaires et les services de santé municipaux interviennent dans ces actions.

Certaines de ces questions sont également travaillées en Sciences de la Vie et de la Terre au travers des programmes officiels. Dans la même logique que celle adoptée dans le travail autour des discriminations, ces actions gagneraient en cohérence et efficacité si elles étaient formalisées dans un parcours tout au long de la scolarité de l'élève. Cette formalisation doit être travaillée dans le cadre du CESC en lien avec les résultats du questionnaire réalisé cette année scolaire 2020 /2021.

A ce jour, il n'existe pas de projets en place dans l'établissement permettant de proposer aux personnels de se former aux compétences psycho-sociales afin de les aborder avec les élèves.

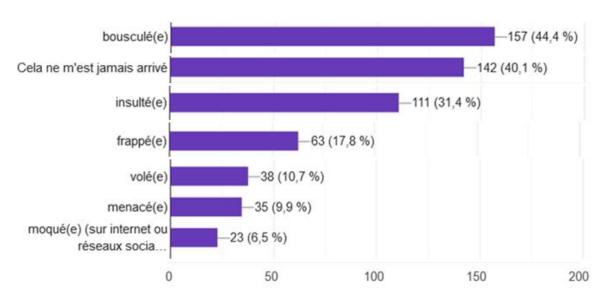
1-4 Prévention de la violence, du harcèlement et du cyberharcèlement et protocoles de remédiation

Le contexte émotionnel dans lequel les élèves effectuent leur scolarité est très important car il est susceptible d'intervenir dans les apprentissages et sur les comportements.

Le diagnostic éducatif (en pièce jointe) a permis d'obtenir des éléments chiffrés sur les faits de violence entre élèves dans l'établissement.

Du sondage réalisé, il ressort que les élèves souffrent plus d'incivilités fréquentes que de violence.

Cela t' est - il déjà arrivé, au collège depuis le début de l'année, d'être : 354 réponses



40 % des élèves mentionnent que, depuis le début de l'année, ils n'ont pas subi de brimades de leurs camarades.

C'est donc 60 % des élèves qui, lors des 4 premiers mois de l'année, ont été victimes d'incivilités. Les bousculades sont le plus fréquemment évoquées, il n'est pas demandé dans le sondage si elles sont fortuites ou intentionnelles.

L'insulte est aussi très présente avec 31, 4 % des cas soit 1/3 des élèves interrogés.

Le troisième cas le plus cité est celui de la violence physique : les coups avec 17,8 % des cas.

Face à ces comportements violents, les réactions des élèves sont les suivantes :

- 21,6 % ne réagissent pas et ne font rien
- 16,2 % déclarent intervenir pour aider la victime
- 13,2 % en parlent à leur famille
- 12,3 % en parlent à un adulte de l'établissement
- 5 % quittent les lieux
- 2,4 % participent au fait

A ce jour, il n'existe pas d'indicateurs permettant de quantifier les situations de harcèlement dans l'établissement. Les élèves et les familles sollicitent très souvent l'établissement en caractérisant le fait de violence comme un acte de harcèlement.

Selon le ministère de l'Éducation nationale c'est près 700 000 élèves qui en sont victimes chaque année en France soit un élève sur 10 (source 2018).

Il semble donc cohérent de penser que cette proportion se retrouve dans l'établissement.

Au collège, 6,5 % des élèves déclarent avoir été victimes de moqueries ou d'insultes en ligne. Le sondage ne permet pas de savoir si un niveau est plus particulièrement concerné par ce phénomène. Une évaluation annuelle permettrait de mesurer l'évolution de ces données, il existe en effet peu de statistiques sur ce phénomène difficile à évaluer.

La « règle de l'OPP » (on ne parle pas) circule dans le quartier du gros saule et est très souvent reprise par les élèves de l'établissement. Cet état de fait ne facilite pas le travail éducatif des équipes et la protection des élèves victimes de violence. Il semble donc important de déconstruire cette représentation en l'opposant à la nécessité de protéger les victimes.

Il existe depuis plusieurs années, des actions de sensibilisation contre le harcèlement mais ces actions ne s'inscrivent pas dans un parcours formalisé et ne sont pas assez en lien les unes avec les autres. A titre d'exemple, pour cette année 2020 /2021, les actions de prévention contre le harcèlement se sont surtout déroulées du 2 au 6 novembre 2020, lors de la semaine de lutte contre le harcèlement scolaire. Elles concernaient les niveaux de la 6ème à la 4ème avec une intervention d'une heure par classe conduite par les CPE dans le but d'amorcer la discussion à partir d'un support.

L'existence de ces séquences montre une grande volonté de travailler ces questions avec les élèves mais pourrait gagner en cohérence et en efficacité dans le cadre d'un travail plus concerté. Afin d'élargir la réflexion sur ces questions de violence et de harcèlement scolaire et de construire un projet d'actions sur l'ensemble des niveaux, une cellule « climat scolaire » pourrait être créée. Elle rassemblerait en fonction des thématiques travaillées et des priorités des personnels de l'établissement des élèves et des parents. Sa fonction et son champ d'actions restent à préciser cependant deux orientations doivent être privilégiées (la prise en charge des situations d'intimidation ou de « harcèlement » et la réflexion sur la mise en place de séquences pédagogiques de sensibilisation contre les violences scolaires). Une formation d'établissement en lien avec les violences scolaires et l'amélioration du climat pourrait être proposée.

Un tableau de bord pourrait permettre de suivre l'évolution des faits de violence scolaire dans l'établissement.

Il est fondamental de rassurer les familles souvent très inquiètes face à ces situations de violence et en demande de solutions rapides et radicales.

Un document synthétique doit être créé et affiché dans les différents bureaux afin de donner de la visibilité à l'organisation de l'établissement et des protocoles mis en place. C'est une première étape permettant de rassurer les familles et les élèves victimes de violence.

1-5 Prévention individuelle et collective, attention portée à la santé psychique et physique des élèves, à leurs difficultés sociales

En matière de prévention collective, les actions menées dans le cadre du CESC opèrent par leur diffusion auprès des élèves une prise de conscience et d'informations. La poursuite d'un travail de réflexion dans le cadre du CESC reprenant les points évoqués ci-dessus permettra de consolider le travail déjà réalisé auprès des élèves.

Le collège bénéficie de la présence de 3 CPE, d'une assistante sociale et d'une infirmière à plein temps et d'une psychologue de l'éducation nationale. Leur connaissance du territoire et des familles ainsi

que le lien tissé avec l'ensemble des enseignants de l'établissement permettent un suivi fin des situations d'élèves. Le nombre important d'élèves vivant des situations sociales complexes rend cependant parfois difficile le suivi de tous les élèves.

1-6 Attention portée aux élèves en situation de grande pauvreté et prise en charge adaptée

L'établissement situé sur un territoire regroupant de nombreuses familles en difficulté (cf présentation de l'établissement) implique un regard particulier sur les situations de grande pauvreté. Certaines familles, très éloignées de l'école, sont difficilement joignables, et n'osent pas contacter l'établissement. Il existe dans l'établissement une attention permanente aux situations de ces familles par l'ensemble des personnels.

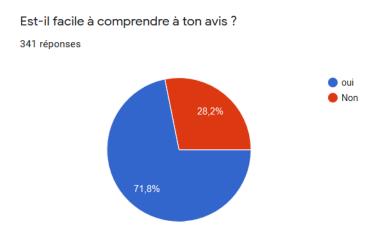
Un travail plus poussé avec des partenaires du territoire permettrait cependant d'améliorer le suivi de certaines situations qui ne sont probablement pas toujours visibles dans l'établissement.

Un travail très important permet d'accompagner l'ensemble des familles dans la demande de bourse.

2-Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.

2-1 Règles de vie et valeurs portées dans l'établissement.

Si 80 % des élèves déclarent connaître le règlement intérieur du collège, seulement 34,6 % disent l'avoir lu, 49,5 % en avoir lu des passages et 15,9 % ne pas du tout l'avoir consulté.



Le règlement intérieur est visible et accessible dans le carnet de liaison. Il est travaillé en classe en début d'année par certains enseignants. Il n'y a cependant pas d'harmonisation sur le travail réalisé autour du règlement intérieur et pas de pratiques ritualisées (Accueil des élèves, par exemple, entrée dans l'établissement, modalité harmonisée d'entrée en classe...). Un travail en équipe sur une séquence pédagogique autour du règlement intérieur par niveau de classe, utilisable par les professeurs principaux en heure de vie de classe, en début d'année, pourrait être profitable aux élèves.

2-2 Développement et reconnaissance de l'engagement des élèves.

La participation et la représentation des élèves sont recherchées lors des élections des délégués de classe et celle du Conseil de la vie collégienne (C.V.C.).

Pour participer, les élèves sont invités à écrire un petit discours lu à leurs camarades. Lors des élections du CVC c'est sur un tableau d'affichage déployé dans la cour, pour son accessibilité, que chaque candidat peut afficher une lettre décrivant les raisons de sa participation.

Inciter les élèves à s'investir afin de représenter leurs camarades a été plutôt bien réalisé sur l'établissement, comme le soulignent les indicateurs suivants, établis lors des élections des délégués de classe au premier trimestre :

Niveau 6^{ème}: 24 candidatures de binôme Niveau 5^{ème}: 29 candidatures de binôme Niveau 4^{ème}: 28 candidatures de binôme Niveau 3^{ème}: 29 candidatures de binôme

La volonté des élèves de s'impliquer dans la classe pour représenter les élèves est donc la suivante :

Niveau	6ème	5ème	4ème	3ème	Upe2a
Nbre impliqué	48	58	56	58*	6
Nbre total d'élèves du niveau	168	161	160	137	16
% implication par niveau	28,57 %	36 %	35 %	42,33 %	37,5 %

^{*}certaines données de classes sont manquantes, ces chiffres doivent donc être réévalués à la hausse.

Les élections du CVC ont également mobilisé les candidatures :

Niveau	6ème	5ème	4ème	3ème	Upe2a
Nbre de candidatures	11	11	10	3	1
Nbre d'élus au CVC	4	4	4	3	0

D'autres projets menés ces dernières années au niveau de l'établissement ont également témoigné de la participation et de l'engagement des élèves.

Des pistes de réflexion sont proposées pour accentuer et valoriser l'implication des élèves dans l'établissement :

- la mise en place dans le bulletin des élèves d'une mention portant sur la prise en compte du travail réalisé dans les parcours ;
- Le renforcement des projets en faveur des élèves pour travailler l'appartenance des élèves à l'établissement ;
- La préparation de semaine ou journée autour de différentes thématiques ;
- L'utilisation plus massive des sanctions positives à l'intérieur et hors de la classe ;

2-3 Punitions, sanctions, justice scolaire.

Il n'y a pas de relevé des punitions et sanctions par année. C'est donc les données disponibles de cette présente année scolaire qui serviront d'indicateurs.

Mars 2021, Pronote	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
Retenue	81	125	62	113	381
Exclusion de cours	45	67	133	135	380
Avertissement	0	0	0	8	8
Blâme	0	0	0	1	1
Mesure de responsabilisation	0	3	0	0	3
Exclusion temporaire de la classe	16	19	8	13	56
Exclusion temporaire de l'établissement	3	5	3	14	25
Conseil de discipline		3	1	1	5
Exclusion définitive		2			2

Le niveau 3ème est le plus sanctionné, il serait intéressant d'observer si ces sanctions touchent davantage les filles ou les garçons sur ce niveau et sur l'ensemble des niveaux de l'établissement. Les mesures de responsabilisation sont peu utilisées par l'établissement car elles sont plus complexes à mettre en œuvre rapidement et l'établissement manque de partenaires extérieurs pour être en capacité de proposer aux élèves des mesures efficaces. Un travail sur cette question pourrait être mené dans l'établissement, une mesure de responsabilisation serait alors proposée aux familles en alternative aux exclusions. Le collège utilise massivement l'exclusion de la classe. Les 3 assistants pédagogiques, en lien avec les CPE, encadrent les élèves en proposant des temps de travail et des

temps de réflexion afin de revenir sur les évènements à l'origine de la sanction posée. L'exclusion à l'extérieur de l'établissement a été utilisée à 23 reprises depuis le début de l'année. Les exclusions de courte durée sont cependant privilégiées. Dans les situations où le temps d'exclusion a été supérieur à 3 jours, le collège a sollicité le dispositif ACTE de la ville. Un travail avec les acteurs de ce dispositif et du collège doit être mené afin de définir, de manière concertée, les axes de progrès.

2-4 Communication de l'action de la vie collégienne dans l'établissement et en direction des familles.

Depuis plusieurs années, il existe un CVC actif dans l'établissement. Les élèves sont réunis régulièrement pour réfléchir aux actions qu'ils souhaitent mener dans l'établissement. La première réunion du CVC a eu lieu en janvier 2021. Un compte rendu de cette réunion a été diffusé à l'ensemble des personnels de l'établissement cependant il n'y a pas eu de communication écrite auprès des familles. Une communication à destination des familles a cependant été réalisée pour informer du déroulement des élections.

Il est envisagé de permettre un accès sur l'ENT (environnement numérique de travail) du Collège aux membres du CVC afin qu'ils puissent y faire part d'informations en direction des familles et des autres élèves du collège.

Cette diffusion permettrait non seulement plus de visibilité de cette instance, mais également une participation accrue des élèves aux actions proposées.

Un panneau d'affichage mis en place cette année dans la cour de l'établissement permet également de valoriser les actions proposées.

3-Temps et espaces scolaires.

3- 1 Temps forts dans l'organisation du temps scolaire.

3-1-1: Organisation du temps scolaire sur la semaine :

Plusieurs éléments doivent être discutés avec les équipes afin d'améliorer l'organisation du temps scolaire des élèves :

- Une forte demande des professeurs pour obtenir une journée non travaillée au collège (18 le vendredi et 12 le lundi sur 57 professeurs) entrainant une concentration des heures sur les autres jours;
- De nombreux alignements de deux (en AP) à quatre professeurs (sciences) impliquant des verrouillages sur les emplois du temps ;
- La présence des professeurs d'ateliers en Segpa sur les matinées et une seule après-midi, entrainant ainsi le placement de la majorité des cours sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} après la pause méridienne ;
- La concentration des heures d'EPS sur les matinées (76 heures en matinée 30 heures en après-midi) ;
- L'organisation de la section bilangue en classe de 6^{ème}.

Une réflexion sur l'organisation du temps des élèves doit être menée dans l'établissement et notamment la répartition des disciplines dans la journée en favorisant les classes à effectif allégé en fin de journée.

3-1-2 : organisation du temps scolaire sur l'année :

Le découpage de l'année en trimestres entraine des temps de travail déséquilibrés notamment le 2ème trimestre souvent court rendant complexe l'organisation de l'évaluation des compétences et des connaissances des élèves. Selon le volume horaire des disciplines, il existe parfois une difficulté à réaliser suffisamment d'évaluations pour établir un bilan périodique significatif. Par ailleurs, le découpage par trimestre ne permet pas toujours aux élèves d'avoir le temps de progresser et aux équipes de proposer des remédiations sur une période "longue".

Il pourrait être envisagé de diminuer l'importance de chaque évaluation en augmentant leur nombre afin de permettre aux élèves d'être suivis au plus près dans leur progression et d'améliorer la progressivité de leurs apprentissages.

Envisager une année scolaire semestrialisée en mettant en place des bilans intermédiaires avec les familles pour ne pas diminuer le nombre de rencontres parents / élèves / professeurs, pourrait permettre un meilleur découpage du temps de l'élève.

4-Organisation des espaces dans l'établissement

L'établissement ne possède pas de salles dédiées exclusivement aux élèves, comme un foyer par exemple.

Dans le cadre du CVC, une réflexion sur l'aménagement de la salle d'étude est en cours afin de proposer aux élèves un espace convivial.

Actuellement le collège est organisé ainsi :

- Au RDC: salles de la vie scolaire dont une permanence, bureau des CPE, salle des professeurs,
 CDI et bureau de la gestionnaire et de la direction. Dans le couloir extérieur: salles de technologie.
- Au premier étage : salles de Français, d'Histoire-Géographie, d'informatiques, de segpa, bureau de la directrice de la Segpa.
- Au deuxième étage : salles de Langues, de Mathématiques, de Sciences Naturelles puis de Sciences Physiques.
- Au troisième étage : salles de Mathématiques ou de Langues, salles d'Arts plastiques et de Musique.

Dans la cour du collège, il existe trois terrains de badminton tracés. Un modulaire implanté à une extrémité sert de réserve de matériel de sport et comprend plusieurs tables de tennis de table permettant cette activité par mauvais temps. Il existe des espaces « verts » qui ont été utilisés dans les années passées à la création d'un jardin pédagogique. Ce projet est retravaillé cette année en lien avec la cité éducative.

Ces dernières années, de nombreux travaux (isolation) ont été réalisés par le département. A ce jour, il n'y a pas de projet d'amélioration des espaces et des locaux en cours.

Le développement de projets artistiques ou culturels pourrait permettre une meilleure personnalisation de l'établissement ce qui permettrait de développer le sentiment d'appartenance des élèves à l'établissement.

5-Inclusion scolaire et équité.

Il existe un dispositif UPE2A et une SEGPA, des inclusions sont réalisées tout au long de l'année dans différentes disciplines identifiées en fonction des profils des élèves.

Pour cette année scolaire 2020/2021, les inclusions en UPE2A sont les suivantes (janvier 2021) :

Niveau 6^{ème}: aucune

Niveau 5^{ème}: 2 Niveau 4^{ème}: 5 Niveau 3^{ème}: 5

Soit 12 élèves sur 16 élèves. Ces inclusions sont réalisées progressivement tout au long de l'année en fonction des acquisitions des élèves. Les inclusions sont cependant limitées par la capacité d'accueil des classes (24 élèves / classe).

Les élèves de la section SEGPA bénéficient également d'une personnalisation de leur parcours et sont inclus selon leurs besoins en classe ordinaire. Des inclusions sont réalisées en AP sur le niveau 3^{ème} permettant de travailler l'épreuve du DNB en français.

Une classe de 3^{ème} est associée à la classe de 3^{ème} SEGPA. Des groupes mixtes sont constitués et pris en charge par 3 enseignants différents (2 PLC et 1 PE).

En 6ème et 5ème, en mathématiques, l'inclusion s'organise autour d'une séquence sur l'acquisition d'une notion (2 classes mixées (classe ordinaire et Segpa)).

En EPS, tous les élèves de SEGPA sont regroupés avec des élèves des classes ordinaires.

Cette inclusion mériterait cependant d'être plus largement développée.

Le collège accueille toutes les semaines 8 élèves de dispositifs ULIS de différents collèges dans le cadre de la construction de leurs projets d'orientation. Ils s'associent aux élèves de SEGPA, 6 h en 4ème et 12 h en 3ème, au travail mené en découverte professionnelle avec les PLP. Depuis cette année, la directrice de Segpa participe aux RESS des élèves de 5ème ULIS dans les collèges du secteur afin d'affiner le projet de parcours de l'élève et de présenter le fonctionnement de la SEGPA aux familles.

Les élèves en situation de handicap sont actuellement au nombre de 23 au sein du collège Pablo Neruda. Pour chaque élève, une réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation (RESS) est programmée. La plupart des prises en charge accordées par la MDPH concernent une aide humaine.

Les AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) sont au nombre de 4 sur l'établissement. Elles sont toutes mutualisées, c'est-à-dire qu'elles interviennent dans l'accompagnement de plusieurs élèves.

Chaque année, lors des RESS (Réunion d'équipe de Suivi de la Scolarisation) regroupant la référente MDPH, le professeur Principal, le pôle médico-social, la famille et l'Aesh, il est décidé suite à l'analyse de la situation un maintien, un abandon ou une modification de la prise en charge accordée. Cette demande est ensuite transmise à la MDPH qui l'évalue.

Pour les élèves non pris en charge par des dispositifs spécifiques, des enseignants réalisent des aménagements pour ceux rencontrant des difficultés, il est cependant difficile de les quantifier car aucun document ou chiffrage ne permet de le mesurer. Ces aménagements ne sont pas formalisés par

un document permettant de suivre l'évolution de l'élève (PPRE, PAP). Un travail doit être mené dans l'établissement avec l'ensemble des équipes afin de rendre cette pratique systématique.

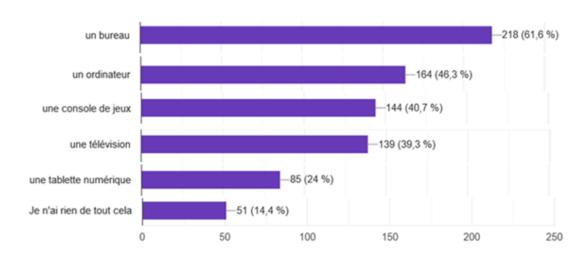
Il existe cependant une forte volonté des équipes de parfaire leurs compétences en matière de différenciation pédagogique afin de mieux accompagner les élèves. La participation au stage « gestion de l'hétérogénéité » d'une vingtaine de professeurs en témoigne.

6-Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

Le choix et la mise en place d'un nouvel ENT (Environnement numérique de travail) par le Département est un des outils permettant de garantir une liaison effective des élèves en cas de confinement. Le questionnaire « diagnostic climat scolaire et santé des élèves » a permis d'estimer l'équipement informatique de nos élèves. Ainsi, 46 % des élèves mentionnent qu'ils possèdent un ordinateur, 24 % une tablette numérique et 86 % des élèves possèdent un smartphone.

As-tu dans ta chambre :

354 réponses



14 % des élèves mentionnent qu'ils ne sont pas équipés de matériels informatiques (soit environ une centaine d'élèves). Le collège possède des tablettes numériques (120) et est en capacité de réaliser des prêts aux familles non équipées. La connexion de ces tablettes au réseau internet peut être réalisée par l'utilisation de clés 3G distribuées par les autorités de rattachement.

Les professeurs principaux ont réalisé en début d'année un relevé des adresses mails, des numéros de téléphone et de l'équipement informatique à disposition des familles pour anticiper une potentielle mesure de travail en distanciel. A ce jour, l'ensemble des informations n'a pas été transmis à la direction. Une organisation doit être pensée pour centraliser toutes ces informations.

En ce début d'année, les enseignants de technologie se sont assurés que tous les élèves de l'établissement étaient en capacité de se connecter à l'ENT de l'établissement et à réaliser des tâches simples comme l'envoi ou la réception de messages, l'ouverture et l'enregistrement de documents...

En novembre 2020, un conseil pédagogique rassemblant l'ensemble des enseignants a permis de réfléchir à des modalités de fonctionnement en cas de confinement.

La question de l'intérêt d'un emploi du temps « spécial confinement » a été posée. Il n'existe pas d'organisation permettant de lever toutes les difficultés cependant il semble qu'il serait intéressant de mettre en place un emploi du temps fixe allégé pour les élèves. Au vu de l'expérience de l'année passée, le maintien d'un emploi du temps classique n'est pas adapté à la capacité de travail à distance des collégiens. Les capacités de travail des élèves étant très hétérogènes, il serait cependant possible de proposer des adaptations en fonction des profils. Un emploi du temps « standard spécial confinement » répondrait aux besoins d'une grande majorité de nos élèves pour les raisons suivantes :

- Proposer un cadre de travail matérialisé par un emploi du temps hebdomadaire afin de permettre aux élèves de mieux s'organiser ;
- Etablir des repères et des habitudes de travail pour les élèves ;
- Donner une visibilité aux familles du rythme de travail demandé aux élèves ;
- Permettre un suivi des élèves plus fin en lien avec les CPE. Par exemple, contrôler les absences pendant les temps de classe virtuelle (après avoir vérifié que les élèves possèdent les conditions nécessaires pour se connecter).

Il semble intéressant de proposer aux élèves 4 heures de travail par jour (par exemple 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00) en divisant par deux les heures disciplinaires hebdomadaires d'un emploi du temps classique à savoir :

- 2 heures de Français
- 2 heures de mathématiques
- 1h30 d'Histoire / géographie
- 1 heure de SVT
- 1 heure de Technologie
- 1 heure de physique chimie
- 1h30 en LV1 (3 fois 30 minutes)
- 1h30 en LV2 (3 fois 30 minutes)
- 1 heure en arts utilisée par la musique ou l'art plastique en fonction des besoins. (Alignement par niveau pour les arts plastiques ?)
- 30 minutes heure de vie de classe en début de semaine (PP) et 30 minutes en fin de semaine (PP + CPE).
- 30 minutes CDI pour le niveau 6ème.
- La question spécifique de l'EPS doit être travaillé.

Total: 13,5 heures + 0,5 heure info doc pour les classes de 6^{ème}.

Dans l'aménagement de cet emploi du temps « spécial confinement », toutes les modalités pédagogiques peuvent, bien évidemment, être envisagées par les enseignants (classe virtuelle, travail déposé sur le créneau horaire pour un travail en autonomie et rendu dans un deuxième temps, questions / réponses sous forme de tchat, forum, quiz et tests en ligne...).

Cet emploi du temps n'est pas opérationnel à ce jour mais pourrait être rapidement mis en place si nécessaire.

Les professeurs principaux, lors du premier confinement, avaient déjà pris l'habitude de contacter régulièrement les élèves et leurs parents par téléphone. La communication par mail a également été très utilisée et a montré son efficacité.

7-Plan d'action et de formation envisagé, effets et impacts attendus.

7-1 Agir sur le climat scolaire

Suivre l'évolution du climat scolaire de l'établissement en construisant des indicateurs :

Mesurer l'effet des actions mises en place dans le cadre du CESC sur nos élèves en utilisant le questionnaire CESC « La vie au collège » réalisé pendant l'année scolaire 2020 / 2021 ;

Construire un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des faits de violence scolaire dans l'établissement ;

Engager une réflexion sur l'amélioration du climat scolaire de l'établissement :

Créer une cellule « climat scolaire » afin réfléchir à la mise en place d'actions : actions visant à diminuer les situations de violence : formations établissement, projets spécifiques de lutte contre le harcèlement (concours NAH, projet sentinelles, méthode « Pikas »), construire des séquences pédagogiques de sensibilisation à destination des élèves (séquence sur le règlement intérieur), former les élèves aux situations de crises (formation gestes qui sauvent, Psc1, référents sécurité incendie...);

Engager des actions CESC dans un parcours tout au long d'un cycle, associer les enseignants dans les projets afin de renforcer les effets ;

Proposer des thématiques par niveau dans le cadre du CESC;

Penser une utilisation plus massive des sanctions positives à l'intérieur et hors de la classe ;

Travailler les mesures de responsabilisation afin de proposer des alternatives aux exclusions ;

Poursuivre le travail avec les acteurs du dispositif ACTE et définir les axes de progrès ;

Travailler avec des partenaires du territoire afin d'améliorer le suivi de certaines situations qui ne sont probablement pas toujours visibles dans l'établissement. Croiser les regards ;

Inclure les heures de vie de classe dans les emplois du temps afin de faciliter la réalisation de projets (groupe de parole, travail sur les compétences psychosociales, interventions d'intervenants extérieurs...);

Construire des protocoles internes à l'établissement permettant de travailler les situations de harcèlement.

7-2 Accompagner les élèves dans la construction de leur identité citoyenne.

Construire, rendre visible et faire vivre les parcours (parcours éducatif de santé, parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen de l'élève) en créant du lien entre les actions du CESC, le travail réalisé en classe au travers des programmes et l'intervention des partenaires extérieurs :

Réaliser un état des lieux des actions réalisées afin de trouver une cohérence d'établissement ;

Formaliser les parcours dans un document unique ;

Utiliser les EPI pour construire des projets pluridisciplinaires en lien avec les parcours ;

Proposer des journées ou semaine autour de différentes thématiques tout au long de l'année;

Développer des projets artistiques et culturels pour permettre une meilleure personnalisation de l'établissement et développer le sentiment d'appartenance.

Préciser dans le bulletin le travail et l'implication des élèves dans les parcours.

7-3 Penser le temps de l'élève dans sa globalité

Repenser les temps et les espaces des élèves et le temps de l'apprentissage :

Mener une réflexion sur la répartition des disciplines dans la journée en favorisant les groupes à effectif allégé en fin de journée.

Découper l'année scolaire en semestres pour diminuer l'importance de chaque évaluation en augmentant leur nombre et donner plus de temps aux élèves pour progresser.

7-4 Plan de formation:

Calendrier à déterminer en lien avec les formations proposées dans le domaine 1 :

- Formation sur le thème du climat scolaire ;
- Formation violences scolaires et situations de harcèlement ;
- Formation « enseigner les compétences psychosociales aux élèves ».

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

1 - Orientations stratégiques, projet d'établissement et contrat d'objectifs

1 - 1 Projet d'établissement et contrat d'objectifs

Le dernier projet d'établissement travaillé au sein du collège date de 2014 et a été reconduit en 2017. Le collège n'est pas en mesure de présenter à ce jour de contrat d'objectifs. Toutefois, un travail mené en ateliers sur des temps de concertation l'an passé a été repris lors de ce travail d'auto-évaluation et a permis de nourrir l'actuelle réflexion. L'évaluation de l'établissement apparait comme un levier pour réfléchir au fonctionnement global du collège et aux pistes d'amélioration qui seront ensuite formalisées dans un projet d'établissement et un contrat d'objectifs. Ce sont les outils qui permettront un pilotage efficace du collège en mettant en œuvre les politiques publiques. La réalisation d'un rétro planning, la mise en place de points d'étapes réguliers et de bilans en fin d'année scolaire permettra de suivre l'avancée des objectifs fixés. Des indicateurs définis en amont permettront de quantifier l'atteinte des objectifs.

1-2 Mise en œuvre du projet d'établissement et de son contrat d'objectif - Années 2021 / 2025

La mise en œuvre du futur projet d'établissement et du contrat d'objectifs nécessite un engagement de l'ensemble des personnels et d'un temps conséquent. Au vu de la diversité des objectifs fixés dans le futur projet d'établissement et de la quantité de travail à mener, il est indispensable de planifier les priorités sur plusieurs années en répartissant les différentes missions en fonction des motivations et compétences de chacun. Seul un travail collectif et coordonné permettra de les atteindre. La capacité de l'établissement à travailler de manière concertée est un enjeu majeur pour la réussite de ce projet. La nomination de référents pour des missions particulières, la présence appuyée de nos autorités partenaires (corps d'inspection, services de la DSDEN) et la mise en place d'un plan de formation aideraient également à cette mise en œuvre. La rémunération de référents pour des missions particulières est cependant contrainte par le nombre limité d'IMP attribuées à l'établissement dont certaines sont fléchées (IMP soulignées).

A ce jour, les IMP attribuées à l'établissement sont au nombre de 10 et se répartissent de la façon suivante :

Référent décrochage scolaire (RDS): 0,5 IMP

Référent « devoirs faits » : 1 IMP (2 x 0,5)

Chorale: 1 IMP

<u>Coordonnateur UPE2A : 1 IMP</u> <u>Coordonnateur EPS : 2 IMP (2 x 1)</u>

Coordonnateur Technologie: 1 IMP (2 x 0,5)

Référent numérique : 2 IMP

Référent « cordée de la réussite » : 1 IMP (en attente d'attribution)

Reste 0,5 IMP non utilisée.

Le choix des personnels et des lettres de missions afférentes gagnerait à être davantage explicité.

A ce jour, la visibilité des projets mis en place par les différentes équipes fait défaut. Il existe, en effet, de nombreux projets dans l'établissement (section rugby, dispositif « devoirs faits », projets culturels, concours sciences et techniques ...). Ces derniers mériteraient à gagner en visibilité. Un suivi de ces projets doit également être pensé afin de réaliser des bilans réguliers et de proposer des pistes d'amélioration. Des liens doivent également être développés entre les projets et le travail en classe afin de gagner en cohérence et en efficacité.

L'utilisation d'outils numériques (Pronote) et la création de nouveaux outils permettraient un meilleur suivi des élèves dans le temps. Une communication partagée est nécessaire dans l'intérêt d'un meilleur suivi des élèves.

1-3 Situation financière de l'établissement et lien avec la réalisation des objectifs

La situation financière du collège est saine et sa capacité d'autofinancement est satisfaisante mais les projets montés par les personnels mériteraient d'être davantage anticipés. Ils gagneraient à s'articuler au projet d'établissement et à se pérenniser comme des projets pluriannuels ou à minima annuels (demande de financement, budgétisation de l'action, bilan, reconduction...) afin de respecter la logique de parcours.

2-Fonctionnement des instances

2-1 Investissement dans les instances

Les différentes instances du collège, Commission permanente, Conseil d'administration, Conseil de discipline, Commission éducative, Conseil de Vie Collégien (CVC), Commission Hygiène et Sécurité (CHS), Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), s'appuient sur une présence forte des représentants de parents et des enseignants, on observe également une bonne mobilisation des élèves élus qui restent cependant trop discrets et peu impliqués dans les échanges. La formation de ces élèves au fonctionnement des instances de l'établissement et des enjeux doit être davantage développée. Une préparation, en amont, de chaque réunion d'instance permettrait aux élèves élus une meilleure compréhension et implication.

Cette mobilisation importante montre la volonté des différents membres de la communauté éducative à participer et à s'investir pleinement dans la vie et les décisions de l'établissement.

Le Conseil de discipline, dans certains de ses fonctionnements, est questionné par des enseignants qui regrettent la non divulgation des voix obtenues lors du vote des élus. Les précédentes directions avaient fait ce choix afin d'éviter que des conflits ne soient générés suite au conseil, par des hypothèses sur les votes de chacun. Certains personnels ont fait part de difficultés qu'ils auraient rencontrées après les votes, d'une possible remise en cause de leur liberté de juger.

On note aussi une réserve à l'égard des représentants qui siègent dans les différentes instances. Les compétences des instances et leurs fonctionnements ne sont pas toujours bien compris par l'ensemble des personnels. Les listes des représentants élus des personnels sont difficiles à constituer. Le rôle d'élu est souvent source de tension et demande beaucoup de disponibilité.

Les parents sont bien représentés dans les instances de l'établissement. On observe une réelle participation mais aussi une méconnaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire en lien avec les partenaires. Le travail d'accompagnement des parents doit se poursuivre et s'intensifier dans les prochaines années.

2-2 Conception et organisation des projets au sein du collège

Validés au sein de différentes instances, divers projets existent au collège et c'est un point très positif. On note toutefois des points de faiblesse dans leur mise en œuvre ou dans leur pérennité :

- Certains projets sont stoppés du fait d'un manque d'heures disponibles (HSE) ;
- Un manque de visibilité et de bilans des projets menés par les équipes ;
- Un lien insuffisamment marqué avec l'acquisition des compétences des élèves ;
- Des projets trop centrés sur une classe et un professeur, sans coordination entre les disciplines.
- Des projets non-inscrits dans des parcours formalisés.

Aussi est-il nécessaire de porter la réflexion sur des axes de cohérence et de pérennisation de ces projets :

- En transformant les projets placés en dehors des heures de cours en projets à l'intérieur des classes. Les EPI permettraient cette organisation ;
- En envisageant des projets de niveaux plutôt que des projets de classe afin de mettre en œuvre des parcours cohérents sur l'ensemble des années au collège ;
- En valorisant les projets d'équipe afin de les faire vivre sur le long terme ;
- En concevant des projets pluriannuels en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire ;
- En désignant un coordonnateur par niveau pour uniformiser les projets et faciliter le pilotage à la conception (calendrier, évaluation d'étapes, objectif et évaluation finale...);

2-3 Mode de diffusion des travaux à l'interne et à l'externe

La vie de l'établissement nécessite des moyens de communication tant à l'interne qu'à l'externe. L'ENT et la messagerie académique sont des outils très utilisés dans ce cadre.

Les enseignants déplorent cependant une multiplicité des réseaux de communication. Ils souhaiteraient privilégier un unique ENT dans toutes ses ressources (messagerie, vie scolaire, communication interne et externe...) et y développer des espaces dédiés à des projets ou des communications disciplinaires afin de valoriser les travaux des élèves et des enseignants. Une réflexion dans le cadre de la commission numérique est à envisager afin d'harmoniser les canaux de communication.

Avec les familles, les liens s'établissent par le biais d'une communication via l'ENT. On identifie peu de « portes ouvertes » ou d'invitation de l'établissement en dehors des réunions de parents pour la remise de bulletins, ou de réunions d'informations sur l'orientation. La création d'une journée portes ouvertes en fin d'année scolaire permettant aux familles de découvrir les travaux des élèves et de rencontrer les équipes est à construire. Les familles des élèves scolarisés dans le 1^{er} degré, les partenaires du territoire pourraient y être invités.

3-La gestion des ressources humaines

3-1 Suivi et accompagnement de l'équipe de direction et des personnels

L'accompagnement et le suivi sont formalisés sur l'année par le dialogue de gestion qui organise la rencontre entre la direction du collège et la DSDEN chaque année et par les PPCR qui permettent la rencontre des enseignants et CPE avec l'équipe de direction.

En dehors de ces temps institutionnels, les rencontres équipes de direction / équipes enseignantes ne sont pas assez régulières ce qui peut parfois entraîner des incompréhensions. Une planification de temps d'échanges formalisée doit permettre d'initier une meilleure communication.

3-2 Qualité de vie au travail (espace, écoute, prévention des risques psychosociaux, coopération)

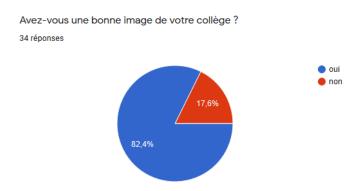
Le collège se caractérise par une certaine stabilité des personnels. Les équipes sont pour certaines au collège depuis plusieurs années et connaissent bien l'établissement (En 2019, près de 40 % des enseignants sont présents dans l'établissement depuis plus de 5 ans).



48

La grande majorité des enseignants apprécient donc de venir travailler dans l'établissement et y sont très attachés.

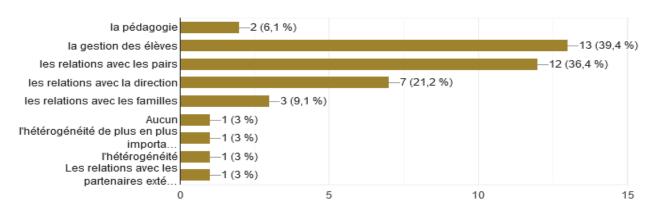
Un questionnaire en ligne a été proposé aux enseignants, CPE et AED. Il a été complété par 35 personnes. Les résultats de ce questionnaire doivent être analysés avec du recul car le taux de réponses représente environ la moitié des personnels interrogés (46%). Les personnels ayant répondu ont cependant une image positive de l'établissement.



Le questionnaire a permis également de repérer certaines difficultés. Ainsi, la gestion des élèves est mise en avant (13 réponses – 39,4%). Les relations interpersonnelles sont également des domaines qui sont difficiles à appréhender pour les personnels ayant répondu au questionnaire, notamment les relations avec les pairs (12 réponses – 36,4%) et avec l'équipe de direction (7 réponses – 21,2%).

Quel domaine vous semble le plus difficile à gérer :

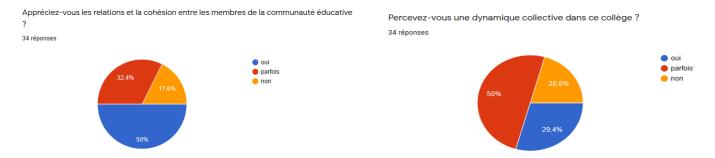
33 réponses



Lors des ateliers de travail, des désaccords marqués entre collègues sur le travail à mener dans l'établissement ont été soulevés. Des difficultés allant parfois jusqu'à des ruptures de communication fragilisent grandement le travail en commun et la mise en cohérence des projets.

Pour rappel (cf. introduction du domaine 2), il a été montré par de nombreuses études que la cohérence des adultes et la stratégie d'équipe est le premier levier à travailler pour améliorer le climat scolaire et donc la réussite des élèves. « Or le climat scolaire n'est pas qu'une affaire d'élèves, il est

d'abord, et même avant tout, une affaire d'adultes. Quels sont en cela les facteurs qui pèsent le plus sur le climat ? D'abord et avant tout, la stratégie des équipes et la cohérence de l'action des adultes 2



La mobilisation de l'établissement autour d'un travail collectif autour de projets communs est un levier permettant de renforcer la cohérence des équipes. Les sujets suivants sont des exemples qui pourraient être travaillés en atelier par des personnels volontaires : les modalités de prises en charge des élèves en difficulté, les usages des bâtiments et les espaces de vie, les espaces de paroles ouverts et partagés entre les élèves et les personnels, les modalités d'accueil des familles ou des nouveaux collègues, la cohérence des sanctions et leur dimension éducative...

Les formations établissements sont également des leviers pour échanger et construire ensemble. Ainsi des formations d'analyse de pratiques professionnelles, de cohésion d'équipe, communication non violente pourraient être proposées.

L'organisation de moments conviviaux pourrait également renforcer les liens entre les personnels de l'établissement et permettre d'améliorer la communication. Des ateliers à destination des personnels sur des temps à définir pourraient également être proposés (ateliers sportifs, atelier sophrologie, atelier chorale, yoga, méditation, relaxation...). Ces ateliers seraient proposés aux personnels, aux élèves et aux parents.

Un travail sur les espaces de vie est également à mener. La salle des personnels est un lieu central dans l'établissement, elle jouxte un jardin patio très agréable. Cependant, tous les personnels ne se rendent pas dans ce lieu et d'autres espaces de rencontres ont été créés, creusant parfois les distances. Un réaménagement de la salle des personnels pourrait être repensé pour renforcer l'attractivité du lieu et favoriser les échanges interpersonnels.

Il serait également possible d'améliorer la prise en charge des nouveaux personnels et notamment des enseignants « débutants » pour les sensibiliser aux outils pédagogiques du collège (évaluation par compétences, projet d'établissement et contrat d'objectifs, compréhension des instances et du fonctionnement d'un établissement scolaire, punitions, sanctions et justice scolaire...). Cet accompagnement est à penser collectivement (protocole pour des échanges avec toutes les catégories de personnels) afin d'accompagner ces personnels débutants dans leur professionnalisation.

_

² Benjamin Moignard Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP)

3-3 Organisation du travail pour les personnels non enseignants

Parmi les personnels non enseignants, les équipes d'entretien ont une bonne réactivité aux problèmes rencontrés par les professeurs et ces derniers sont soucieux de l'entretien de leur salle, particulièrement lorsqu'ils ont une salle attitrée. Ils déplorent souvent le manque de matériel de nettoyage dans les classes (balais ramasse poussière...) Il n'y a pas pour autant de travail collectif ou d'échange professionnel entre les différents corps.

On note aussi une assez faible communication avec les personnels AVS du collège alors que chacun tirerait bénéfice à les associer davantage aux diverses actions pédagogiques.

Les moments conviviaux sont aussi marqués par une faible représentativité des personnels non enseignants et il conviendrait de les y associer davantage.

L'équipe vie scolaire est composée de 3 CPE, 3 assistants pédagogiques et 11 assistants d'éducation. La place des assistants pédagogiques dans l'établissement est questionnée. Les enseignants souhaitent qu'ils soient plus en lien avec les équipes enseignantes en les intégrant davantage aux projets et à la classe. Les contraintes liées au service de la vie scolaire freinent cependant leurs implications dans le domaine pédagogique. Il est nécessaire de repenser cette organisation afin qu'ils puissent réaliser leur principale mission à savoir l'appui aux personnels enseignants.

Les AED et AP pourraient également participer aux ateliers sur le temps du midi en lien avec les enseignants.

4- Plan d'action et de formation envisagé, effets et impacts attendus.

4-1 Orientations stratégiques, projet d'établissement et contrat d'objectifs

Pilotage de l'établissement et suivi de la réalisation des projets collectifs :

Ecrire le projet d'établissement à partir du travail réalisé dans le cadre de l'évaluation de l'établissement ;

Mettre en place un rétroplanning et réaliser des bilans d'étape pour suivre la réalisation des objectifs du projet ;

Répartir le travail à mener en fonctions des compétences et motivations des personnels.

Proposer des projets de niveaux afin de mettre en œuvre des parcours cohérents sur l'ensemble des années au collège ;

Faire évoluer les projets placés en dehors des heures de cours en projets à l'intérieur des classes. Les EPI permettraient cette organisation ;

Suivre les projets menés dans l'établissement en réalisant des bilans réguliers et en proposant des pistes d'amélioration.

4-2 Fonctionnement des instances

Améliorer le fonctionnement des instances de l'établissement :

Former et accompagner les élèves élus au conseil d'administration tout au long de l'année ;

Poursuivre l'accompagnement des parents élus au conseil d'administration dans la compréhension du fonctionnement de l'établissement scolaire en multipliant les rencontres ;

Former les enseignants débutants aux instances de l'établissement.

4-3 Communiquer

Mieux communiquer et valoriser le travail réalisé dans l'établissement :

Planifier des temps d'échanges formalisés avec les équipes afin d'initier une meilleure communication ;

Mener une réflexion dans le cadre de la commission numérique afin d'harmoniser les canaux de communication ;

Organiser une journée « portes ouvertes » en fin d'année pour valoriser le travail des élèves et des équipes.

4-4 Renforcer la cohérence de l'action des adultes

Qualité de vie au travail :

Mener des réflexions collectives afin de renforcer la cohérence de l'action des adultes ;

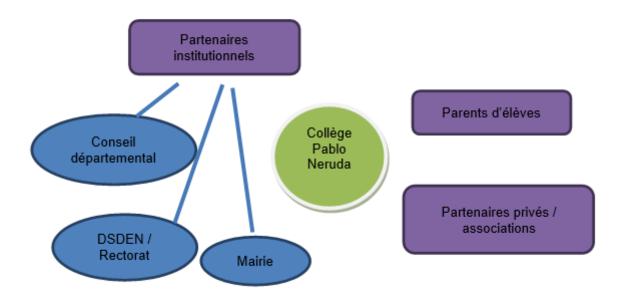
Développer des moments conviviaux entre les personnels ;

Réaménager la salle des personnels pour développer son attractivité ;

Penser à la création d'ateliers à destination des équipes.

Domaine 4: L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Autour du collège, des partenaires multiples :



Le collège Pablo Neruda est placé sous les autorités conjointes de l'éducation nationale et de la collectivité de rattachement du Conseil Départemental de la Seine Saint Denis.

Des relations de partenariat sont également entretenues avec la Mairie d'Aulnay-Sous-Bois bien que l'établissement ne dépende pas administrativement de la commune.

1-Relation avec les autorités de rattachement et leurs services

1-1 Les services de l'état : rectorat et DSDEN

L'état finance une part importante du fonctionnement de l'établissement, qu'il s'agisse des subventions attachées aux différents budgets opérationnels de programme (BOP) ministériel qui apparaissent sur le budget de l'établissement ou des financements particuliers des projets (heures professeurs ou subventions spécifiques d'appel à projet).

Ainsi l'état verse le financement de la gratuité mais aussi des bourses du collège, dont les modalités sont fixées chaque année au bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN).

L'Etat, par le biais du rectorat ou de la DSDEN, notifie l'attribution des subventions au chef d'établissement, la plupart du temps sans qu'une demande spécifique n'ait été formulée.

Ces subventions faisant suite à des programmes nationaux n'entrent pas forcément dans le cadre du projet d'établissement, elles ont cependant vocation à faire vivre les projets des établissements scolaires et à enrichir les possibilités d'un collège REP+ comme le nôtre.

La communauté éducative connait l'existence de ces possibilités par la seule communication que fait le chef d'établissement. En effet la communication est centralisée sur la boite mail du secrétariat de direction. La multiplicité des intermédiaires entraine parfois un allongement du traitement des dossiers.

1-2 La collectivité territoriale de rattachement : le Conseil Départemental de Seine Saint Denis.

Le collège est la propriété du Conseil Départemental de la Seine Saint Denis, à ce titre l'établissement perçoit une dotation globale de fonctionnement qui permet à l'ordonnateur d'établir le budget du collège en répartissant les moyens selon les préconisations, notamment entre le bâti et le pédagogique. Comme pour l'Etat, de nombreuses subventions sont également reçues, qu'il s'agisse de subventions versées à tous les collèges du département ou de subventions faisant suite à des appels à projets spécifiques.

Les modalités d'attribution pour les subventions spécifiques sont communiquées directement par les services du Conseil Départemental au collège.

C'est sur ce volet particulier qu'il convient d'admettre que la visibilité des actions est rendue opaque par la multiplicité des services qui interviennent et par les voies de communication.

L'information de l'ouverture des candidatures et des modalités de participation à l'attribution de subventions est communiquée au chef d'établissement sur la boite mail du collège.

Une publication plus large en amont augmenterait peut-être les candidatures et permettrait de les inscrire dans des projets en lien avec le projet d'établissement.

Par ailleurs le lien entre l'établissement et les services du département tient pour beaucoup aux personnels. Aussi, un annuaire ou organigramme mis à jour et disponible pour tous faciliterait la continuité des projets malgré les changements de personnels.

Qu'il s'agisse de la communication avec les services de l'éducation nationale ou du département de la Seine Saint Denis, il apparait nécessaire de constituer l'annuaire de ces structures et d'identifier les contacts associés. Cette mémoire de l'établissement permettrait aux équipes une continuité des relations et des actions menées au fil du temps.

Il est envisageable d'instaurer une communication mensuelle avec un affichage du planning des actions en cours avec les différentes informations concernant les modalités de participation.

2-Etat du dialogue et des interactions avec les parents d'élèves et leur intégration dans la vie de l'établissement.

Il est nécessaire de s'intéresser à la place des parents dans la vie de l'établissement et la scolarité de leurs enfants. Ce lien indispensable pour la mise en place d'un travail efficient permet d'associer les parents aux décisions concernant les élèves et de garantir l'effectivité de leurs droits. L'échange est également nécessaire pour nourrir une relation de confiance indispensable à la cohérence du monde adulte à l'égard des élèves.

2-1 Les représentants des parents d'élèves

Depuis plusieurs années l'élection des parents d'élèves a lieu le même jour que la première réunion parents professeurs afin d'en garantir une mobilisation importante. Malgré les efforts de communication autour de l'élection des parents, en septembre 2020 la participation à l'élection a diminué. Cette année a, certes, été marquée par un contexte sanitaire particulier, mais il faudra néanmoins rester vigilant concernant les modalités d'organisation.

Le tissu de parents qui souhaite chaque année se présenter à l'élection reste stable. On constate un développement de l'organisation des parents, autonomes, puis à la PEEP, ils ont rejoint maintenant la FCPE.

Les parents d'élèves élus sont présents aux différentes instances et ont un rôle important dans la communication entre le collège et les familles. Ils peuvent être force de proposition et apporter une vision plus précise de certaines problématiques rencontrées par les familles. Ils communiquent directement avec l'équipe de direction qui veille aussi de son côté à prendre attache auprès d'eux régulièrement.

Les représentants de parents d'élèves (RPE) du collège disposent depuis quelques années d'un espace parents dédié, lieu qui leur permet de se réunir mais aussi de recevoir des parents d'élèves et d'échanger sur des situations.

Cet espace peut d'avantage être utilisé pour recevoir des partenaires qui interviendraient sur des temps d'échanges avec des groupes de parents.

La situation sanitaire n'a pas pour le moment permis d'exploiter cet espace à son maximum.

2-2 Les parents

La volonté des équipes de direction a toujours été de préserver le lien entre les équipes éducatives et les parents. Ce lien est travaillé quotidiennement et les parents font confiance au collège.

Toutefois, les parents ont de grandes attentes quant à l'école et ils souhaitent souvent des réponses immédiates à des situations complexes.

Ils présentent aussi une méconnaissance du système éducatif et plus particulièrement d'un EPLE ce qui peut entraver le dialogue. Il est difficile pour de nombreux parents de passer du fonctionnement d'une école du 1^{er} degré à un collège. Les parents ont besoin d'explications, d'explicitations de certains fonctionnements et le temps passé à la prise en compte de ces attentes est nécessaire mais considérable dans l'établissement.

Certaines familles sont non francophones, d'autres sont difficilement joignables, ce qui rend le travail avec le collège difficile. Les attentes sont grandes et les enjeux importants. Malgré la présence quotidienne de l'assistante sociale et d'une infirmière, malgré le soutien technique des personnels du pôle de gestion, les difficultés des familles sont telles que certaines ne vont pas au bout des procédures pour l'obtention d'aides, souvent parce qu'elles ne sont pas en possession des documents nécessaires. De même, nous constatons régulièrement qu'un certain nombre de familles échappent à la communication et donc à l'information.

Elles sont aussi peu nombreuses à participer aux projets pédagogiques tels que les restitutions de fin d'année.

Inversement, aucun personnel du collège ne participe aux réunions de quartier. Or, l'établissement est enclavé au cœur du « Gros Saule » et le microcosme qu'il constitue, les difficultés qu'y rencontrent les familles sont parfois méconnues des personnels de l'établissement. La présence de personnels du collège lors de ces temps de réunion pourrait peut-être favoriser la compréhension du climat qui impacte le collège. Ce lien favoriserait peut-être également une confiance plus large entre familles et enseignants.

Cependant, l'existence de la section sportive rugby permet de créer un lien particulier avec certaines familles notamment celle les plus éloignées de l'école.

Quelles que soient les démarches entreprises afin de renforcer le lien entre le collège et le quartier, il faut veiller à conserver l'indépendance du collège territoire neutre et apolitique.

C'est donc dans l'ambition d'établir un lien fort entre le collège et les parents que les élus des parents d'élèves doivent jouer un rôle majeur. Cependant, les parents ne connaissent pas toujours le rôle de représentant ; les représentants des parents quant à eux ne sont pas toujours au fait de leur rôle des attributions et des limites qui en incombent. Des réunions mensuelles avec les parents élus permettent de répondre aux questions. Ce fil d'information doit s'étendre des élus à l'ensemble des parents d'élèves et l'espace parents pourrait davantage être utilisé pour que les élus organisent à leur tour des temps de réunion avec des parents.

3-Collaboration avec les autres établissements

3-1 Le lien école/collège

Un travail étroit d'abord dans le cadre du réseau puis plus récemment dans celui des cités éducatives est mené conjointement entre le collège et les écoles primaires.

Chaque année l'équipe de direction se rend dans les écoles afin de présenter le collège aux familles. Une visite des CM2 au collège est prévue en fin d'année : les élèves passent une journée dans l'établissement et peuvent déjeuner à la demi-pension. Lors de cette visite, les élèves de CM2 sont pris en charge par des élèves de 4ème et 3ème à travers la section sportive. A cette occasion ils peuvent découvrir le collège et avoir un premier aperçu de ce qui y est la scolarité. Malheureusement cette visite n'a pas toujours pu être tenue en raison du contexte sanitaire notamment.

Concernant l'apprentissage des langues, la LV2 allemand est proposée aux élèves du collège. Aussi, une enseignante se rend 3 heures par semaine dans les écoles afin de promouvoir sa discipline et de proposer une initiation à cette langue vivante.

Un coordinateur REP+ est nommé et travaille en lien avec le collège et les écoles, cependant la continuité pluriannuelle est rendue difficile par le changement régulier de coordinateur.

Les temps de travail sont différents dans les écoles du 1^{er} degré et au collège, aussi il est difficile de trouver des temps communs pour construire un contenu pédagogique cohérent. Il semble nécessaire de trouver des temps d'échanges réguliers dans la durée afin de construire des projets autour de thématiques communes (projets artistiques et culturels, projets autour des valeurs de la République...). Depuis plusieurs années le lien entre les écoles et le collège est réalisé par deux ou trois conseils école/collège par an. Il faudrait repenser ce format en multipliant les rencontres afin de pouvoir finaliser les projets amorcés (projet de progression commune sur le cycle 3 par exemple).

Un travail à partir des évaluations nationales avec la création d'une progression commune en français et en mathématiques a été amorcé en 2019/2020. Un travail d'harmonisation des pratiques d'évaluation sur l'ensemble des cycles doit également être mené en lien avec le 1^{er} degré.

3-2 Le lien collège /lycée

Nos élèves sont majoritairement admis au lycée Voillaume d'Aulnay Sous-Bois, il accueille les élèves en voie générale comme en voie professionnelle ; l'établissement géographiquement très proche est également le siège de l'agence comptable du collège.

Lycées de destination des sortants de 3e - 2020 - 2021

Les 5 principaux lycées de destination des sortants de 3e (y compris les exaequo). Les autres lycées de destination et ceux qui accueillent un seul élève sont agrégés dans "Autre".

UAI du lycée	Libellé du lycée	Commune du lycée	Nombre d'élèves			
0930834B	LGT VOILLAUME	AULNAY SOUS BOIS	77			
0930846P	LP VOILLAUME	AULNAY SOUS BOIS	20			
0930833A	LGT JEAN ZAY	AULNAY SOUS BOIS	14			
0932260B	LPO GEORGES BRASSENS	VILLEPINTE	12			
0931193S	LP HELENE BOUCHER	TREMBLAY EN FRANCE	10			
AUTRE	AUTRE	AUTRE	35			
Source : Scolarité 2nd degré						

Les élèves et les familles connaissent le lycée Voillaume par le biais de membres de la famille qui y sont déjà inscrits. Le lycée Voillaume propose des apprentissages riches, ses apprentissages sont méconnus car nos élèves ne se rendent pas aux portes ouvertes du lycée et contrairement à des visites effectuées par les élèves dans des établissements professionnels environnant, aucune visite ne se fait à Voillaume et peu de lien sont entretenus quotidiennement. Le lien pédagogique entre les enseignants du collège et du lycée est à ce jour inexistant. Ce dernier doit être initié afin de travailler dans la continuité. Une première approche pourrait être réalisée à travers la section Rugby suite à la création d'un internat à destination des élèves du pole excellence Rugby du lycée Voillaume.

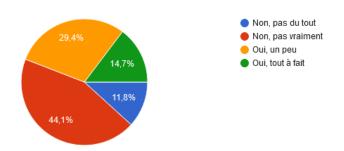
3-3 Le lien collège/GRETA

Un GRETA est implanté depuis de nombreuses années au collège. Des formations y sont dispensées quotidiennement dans le bâtiment qui lui est dédié. Certaines formations ont lieu au sein des ateliers de la SEGPA afin de mutualiser les plateaux techniques de vente notamment et hormis deux enseignants qui participent aux formations il n'y a que peu de lien entre le collège et le GRETA. Ces deux entités fonctionnent ainsi en parallèle sans véritable échange, la présence a d'ailleurs parfois été vécue par certains comme une source de désagrément au lieu de voir les richesses pédagogiques possibles.

Les ressources pédagogiques présentes au GRETA pourraient pourtant être partagées avec le collège et réciproquement, il serait intéressant de construire un projet autour de l'orientation et de faire le lien avec le stage de 3^{ème}.

3-4 Les collaborations au sein du réseau et le rayonnement extérieur

Estimez-vous avoir une bonne visibilité des appels à projets de partenaires extérieurs ? 34 réponses



Le collège ne possède pas de référencement des structures du territoire, elles ne sont donc pas connues des équipes, cette méconnaissance ne permet pas un travail collaboratif. Les actions menées au collège semblent isolées et dénuées de lien avec le reste du réseau.

Des actions sont ainsi mises en place au sein de différentes structures présentes sur le territoire mais il n'y a pas d'action commune entre l'établissement et ses structures du territoire.

La présence des cités éducatives devrait permettre d'impulser un partenariat plus large entre les différentes structures et le collège.

Le rayonnement peut être plus large et mieux connu de tous.

Des projets et parcours spécifiques existent et fonctionnent depuis de nombreuses années tels que cybertech ou la section Rugby cependant ces projets manquent de visibilité pour les équipes pédagogiques et ne concernent pas l'ensemble des élèves du collège.

Le rayonnement peut être plus large et mieux connu de tous. Le rayonnement extérieur de l'établissement est également très attendu des parents qui souhaitent valoriser le quartier.

4- Actions, partenariats, choix et impact

4-1 Les partenariats et projets culturels

Le collège bénéficie d'une proximité avec les transports en commun et est bien desservi qu'il s'agisse des bus ou du RER B pour se rendre à Paris. Chaque année l'établissement organise de nombreuses sorties notamment sur Paris, cependant certains évènements ont pu complètement remettre en cause l'existence de ces sorties et ce à plusieurs reprises. Par ailleurs des projets comme « tous au Louvre » ou « visite de l'assemblée nationale » s'inscrivaient dans des parcours citoyens et/ou culturels. Ce type de projet doit cependant être impulsé par le projet d'établissement pour garantir sa pérennité lors du départ d'un /des personnels qui portent le projet.

La dynamique des sorties et voyages est freinée depuis mars 2020 à cause de la crise de la COVID 19.

Le partenariat avec l'espace Jacques Prévert dans le cadre de la convention collège au cinéma ne peut avoir lieu pour le moment sur l'année scolaire 2020-2021, la convention qui lie le collège est reconduite depuis de nombreuses années.

Hormis ce partenariat qui s'étale sur plusieurs mois, de nombreuses sorties ou voyages scolaires sont d'ordinaire prévus en fin d'année scolaire au printemps, ce qui rend difficile la tenue des emplois du temps.

Au-delà du coût financier qui peut être rédhibitoire pour certaines familles, l'obtention des papiers nécessaires à la constitution des dossiers s'avère souvent très difficile. Organiser une sortie ou un voyage scolaire est donc très chronophage.

Outre ces contraintes il est regrettable que certains projets ne touchent qu'un faible nombre d'élèves, ainsi le jumelage avec un collège Taiwanais et la participation d'élèves au Brass Band concernaient à eux deux moins de 30 élèves du collège. Le financement de ces projets ne peut uniquement reposer sur l'établissement. La recherche d'autres partenaires pour financer ces projets s'impose.

La ventilation des moyens financiers sur davantage d'élèves doit être envisagée, des projets par niveau pourraient être préférés à des projets classes. Tous les élèves entrant au collège Pablo Neruda pourraient alors bénéficier d'une proposition de voyage scolaire pendant leur scolarité.

Une progression des sorties et voyages scolaires par cohorte et en lien avec le parcours des élèves permettrait d'anticiper le travail et de partager les charges afférentes.

4-2 Partenariat monde économique et technologique

L'ouverture sur le monde professionnel s'articule tout au long de la scolarité des élèves au collège.

Bien que quelques élèves soient dirigés en prépa métiers dès la quatrième, la majorité des élèves quant à eux ne s'intéressent qu'en fin de troisième à leur orientation.

Les stages de troisième révèlent une pauvreté de l'offre présente aux alentours du collège, certains parents sont également réfractaires à l'idée d'envoyer leurs enfants en stage « trop loin ».

L'utilisation de la plateforme départementale « mon stage de troisième » a, ces dernières années, ouvert le champ des possibles. Néanmoins, la diversité et la disponibilité des offres dépendent beaucoup des dates choisies par l'établissement et les autres collèges à proximité.

Des visites sont organisées dans les lycées professionnels, et au forum des métiers porteurs.

Bien que ces actions soient plébiscitées par les élèves et les enseignants en charge du suivi de l'orientation des élèves, force est de constater que ces temps arrivent trop tard dans la scolarité des élèves.

Les outils du CIO et les ressources présentes au collège peuvent permettre de présenter plus tôt les différents parcours et métiers possibles à nos élèves. Le collège compte une Psy En qui assure une permanence régulière au collège, il faudrait assurément qu'elle soit un appui et une ressource pour les élèves et ce bien avant la classe de troisième.

Le dispositif « cordée de la réussite » qui doit se mettre en place dans l'établissement est aussi un levier pour créer des partenariats.

5– Plan d'action et de formation envisagé, effets et impacts attendus.

Relation avec les autorités de rattachement :

Constituer un annuaire des structures du territoire et leurs champs d'actions en identifiant les contacts associés ;

Communiquer les actions en cours en mentionnant les différentes informations concernant les modalités de participation (Appel à projets et calendrier).

Interaction avec les parents :

Développer le lien avec les parents élus en formalisant des rencontres régulières et en construisant des actions communes (forum des métiers par exemple) ;

Développer l'utilisation de l'espace parents en lien avec les représentants élus des parents d'élèves ; **Participer** aux réunions de quartier pour mieux connaître les spécificités du quartier.

Collaboration au sein du réseau et rayonnement :

Construire des projets pédagogiques avec les écoles du réseau ;

Initier un lien pédagogique avec le lycée et développer les projets concrets dans le cadre de l'orientation des élèves ;

Communiquer et valoriser les dispositifs.

Les partenariats et projets culturels :

Inscrire les projets proposant des visites culturelles dans des parcours pour les pérenniser ;

Proposer une progression des sorties et voyages scolaires par cohorte en lien avec le parcours des élèves afin d'anticiper le travail et de partager les charges afférentes.

Développer les liens avec les partenaires extérieurs pour développer des projets pédagogiques en lien avec la cité éducative.

Évaluation du processus d'autoévaluation

Le contexte de crise sanitaire n'a pas facilité le processus de l'autoévaluation. Malgré les contraintes inhérentes à la crise, tous les ateliers ont pu être réalisés et un travail conséquent d'écriture à pu aboutir au document bilan présenté ici.

Les ateliers ont été planifiés sur les heures de cours afin de ne pas ajouter de travail supplémentaire aux équipes, l'ensemble des personnels a été convié.

Malgré la présentation de la démarche aux personnels lors de différentes rencontres (en présentiel et / ou distanciel) et la diffusion des documents officiels, certains personnels n'ont pas souhaité / pu s'engager dans le processus d'autoévaluation. Les élèves et les agents du département n'ont pas été suffisamment sollicités. Les AED et AP et les personnels santé sociale n'ont pas participé aux échanges.

Les ateliers ont été menés en présence de l'équipe de direction (Principal, Principal Adjoint, Directrice de SEGPA, Adjointe Gestionnaire), 20 enseignants et 3 CPE.

33 % des personnels pédagogiques et éducatifs se sont ainsi répartis sur les 4 ateliers en présence à chaque fois d'un ou plusieurs membres de l'équipe de direction. Un atelier spécifique a également été mené avec des parents élus au conseil d'administration. Suite à chaque atelier de travail des bilans intermédiaires ont été transmis aux participants pour relecture et correction.

Des échanges sur d'autres temps avec les personnels qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas participer à l'autoévaluation ont permis de nourrir la réflexion :

- Rencontres avec les élus parents et enseignants ;
- Questionnaires à destination des familles, des élèves et des personnels ;
- Conseils d'enseignement ;
- Conseils pédagogiques ;
- CVC;
- CESC;
- GPDS;
- PPCR (12 pour l'année scolaire 2020/2021);
- Échanges avec les IA-IPR;
- Échanges avec des représentants de la commune ;
- Échanges avec des associations du territoire ;
- Échanges avec des représentants du département.

Une première synthèse regroupant les résultats de l'autoévaluation par domaine a été présentée et amendée lors d'un conseil pédagogique le 4 mars 2021 avec l'ensemble des personnels. Suite à ces échanges, le document modifié et ses annexes ont à nouveau été diffusés aux équipes.

Un travail sur l'élaboration du rétroplanning des axes de progrès et le plan de formation est programmé le 1^{er} avril 2021.

Si le temps des ateliers et réunions associées a nécessité 30 heures, le temps des différentes rencontres citées ci-dessus, ainsi que le temps de rédaction du bilan très conséquent n'est pas quantifiable.